

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2023**

  
**ACCUEIL et PROMOTION**  
18 Esplanade du Prado  
18000 BOURGES

**ACCUEIL ET PROMOTION**  
18 Esplanade du Prado - 18000 BOURGES  
Tél. 02.48.70.99.23  
Courriel : [contact@accueiletpromotion.fr](mailto:contact@accueiletpromotion.fr)  
<https://www.accueiletpromotion.fr>

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 15/05/2024

## SOMMAIRE

<b>Rapport moral</b> du Président	p. 3
<b>LE SECTEUR ECOLE</b>	p. 5
Accompagnement à la scolarité – Ecoles primaires	
Coup de pouce collèges	
Point aide lycéens	
Activités complémentaires à l'accompagnement à la scolarité	
Formation des animateurs d'accompagnement à la scolarité	
<b>LE CENTRE DE FORMATION</b>	p. 13
Formation linguistique	
Ateliers sociolinguistiques	
Français langue étrangère/Français langue d'intégration	
Action FLE – Mission Locale	
Prépa-apprentissage – Tivoli initiatives	
Atelier de formation de base - Communauté Emmaüs	
Action FLE - IFA de Bourges	
Atelier de formation de base à destination de salariés d'entreprises	
Ateliers et animations thématiques	
<b>LE CENTRE RESSOURCES</b>	p. 25
Accompagnement à l'intégration	
Le médiateur	
Rendez-vous Santé Migrants	
Médiation interculturelle	
Formation des professionnels de la santé et du social	
Groupe d'échange de pratiques	
Accès aux droits liés au séjour	
Permanences à Emmaüs	
Médiation dans les bureaux de La poste	
<b>L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE</b>	p. 34
Permis B/BA - Module théorique et conduite	
Module Conduite supervisée	
Module VSP « Véhicule Sans Permis »	
Module Training	
<b>LA TRAVERSEE MUSICALE</b>	P.54
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	p. 57
Rapport de la trésorière	
Bilan	
Compte de résultat	
Compte de résultat détaillé sur 3 ans	
Rapports du Commissaire aux comptes (comptes et conventions règlementées)	
Budget prévisionnel 2024	
<b>ANNEXES</b>	p. 77

L'un des objectifs de l'association est la lutte contre le racisme et les discriminations parce que le racisme et l'intolérance dénie aux individus le principe fondamental d'égalité.

Chaque acte de racisme ou de discrimination affaiblit la République, et l'affaiblit encore plus en l'absence d'une réponse. Ces dérives ne sont pas seulement une menace pour celles et ceux qui sont victimes de racisme et de discrimination en raison de leur couleur de peau, de leurs origines ou de leurs croyances ; elles portent aussi atteinte au pacte républicain et à la cohésion nationale.

C'est pourquoi en 2023, Accueil et Promotion a pu intégrer le comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (CORAH). Notre association a accueilli Madame Isabelle LONVIS-ROME, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances pour une rencontre teintée d'émotion avec nos usagers et un échange avec les administrateurs et les salariés sur la question des discriminations.

2023 ce fut aussi le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, nous avons tenu à commémorer cet événement avec la Ligue des Droits de l'Homme et El Qantara.

2023, c'est aussi notre participation à la mobilisation contre le projet de « loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », loi qui a vu des mesures censurées par le Conseil constitutionnel. Il nous faut à chaque fois rappeler qu'il y a des femmes et des hommes, des vies dans ces parcours migratoires.

Depuis 1980, ce sont près de 30 lois promulguées sur l'immigration, un mille-feuille législatif difficile à digérer, ce qui explique en partie les difficultés d'accès aux droits des étrangers. Ainsi nos actions du Centre Ressources Immigration Intégration et lutte contre les discriminations avec les activités de médiations sociales, reconnues par les partenaires sont indispensables. Elles méritent d'être confortées.

Nous avons proposé aux professionnels, une formation sur le Droit des étrangers, elle a connu une forte demande (90 demandes pour 28 places). Nous étudions son renouvellement pour 2024.

La question de l'accès aux droits des étrangers interpelle bon nombre d'acteurs sur le territoire, cela nous demande de nous coordonner et d'agir en complémentarité.

Pour le secteur Autour de l'école, l'accompagnement à la scolarité reste une action reconnue par les partenaires, à la rentrée 2022 nous avons élargi notre intervention à l'école Paul Arnault. Mais cette action est toujours fragile financièrement. Nous contribuons toujours à la formation des animateurs de l'accompagnement scolaire.

A la demande des collèges Victor Hugo, Grand Meaulnes et Jules Verne, dans le cadre de la Cité Educative, nous avons travaillé sur la création d'un poste de médiateur collèges/familles porté par Accueil et Promotion. Un poste d'adulte relais nous a été attribué par l'Etat. Le recrutement de la médiatrice a été effectif le 1<sup>er</sup> février 2024. Nous serons vigilants quant à l'équilibre financier du poste.

Le secteur formation a poursuivi ses activités de français langue étrangère tant au niveau des adultes que des jeunes, au travers de différents dispositifs. Les actions de formations sont le fruit d'une réelle coopération dans le cadre de groupements avec Tivoli Initiatives, C'est possible

autrement et l'IMEP.

La plateforme mobilité continue d'assurer ses formations autour du permis B pour les publics relevant de la prescription des partenaires, elle mène aussi des prestations pour la Mission Locale pour les Jeunes. En 2023, nous avons répondu à une demande de prestation du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Nous nous sommes aussi engagés dans la création d'une vélo-école, grâce à un premier financement de l'Etat.

Ainsi en cumulé en 2023, nous avons accompagné : 1159 personnes

Nous poursuivons nos coopérations dans le cadre du Collectif ESS 18, de Mob'in Centre Val de Loire, du Conseil citoyen des quartiers Nord, de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Précédemment nous vous avons indiqué, que dans le cadre du NPNRU, nous pourrions être intégrés au projet du Pôle Culture et Citoyenneté, nous avons été informés que ce projet était repoussé, les travaux sont envisagés pour la période 2027-2030. Nous recherchons donc une solution transitoire afin de rapprocher les activités du siège et du centre de formation.

Un petit mot sur les finances, nous sommes en déficit cette année, je voulais attirer l'attention sur le fait qu'il est difficile de maintenir l'équilibre financier lorsque à volume d'activités identique les subventions restent à même niveau alors que les charges de personnel augmentent mécaniquement.

Je remercie nos partenaires financiers qui nous accompagnent depuis de nombreuses années ainsi que nos partenaires dans les actions.

Je voudrais remercier pour leur investissement, l'ensemble des acteurs de l'association, la directrice et l'équipe des salariés, les bénévoles qui encadrent les activités et bien sûr les membres du Conseil d'Administration.

Je terminerai ce rapport moral en ayant une pensée pour toutes les victimes des guerres dans le monde, ces conflits causes souvent de l'exil.

**Le Président**

**Saadane BENSIZERARA**

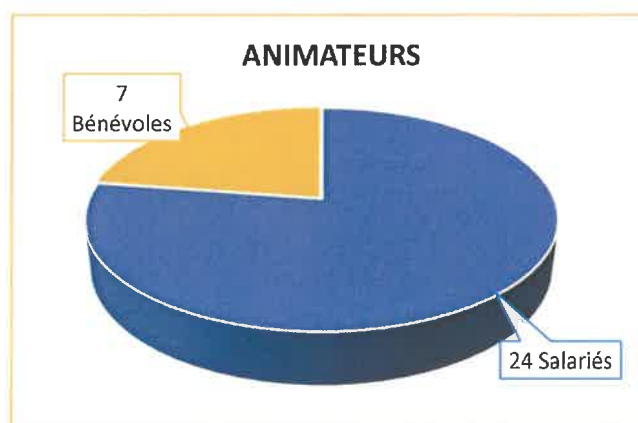
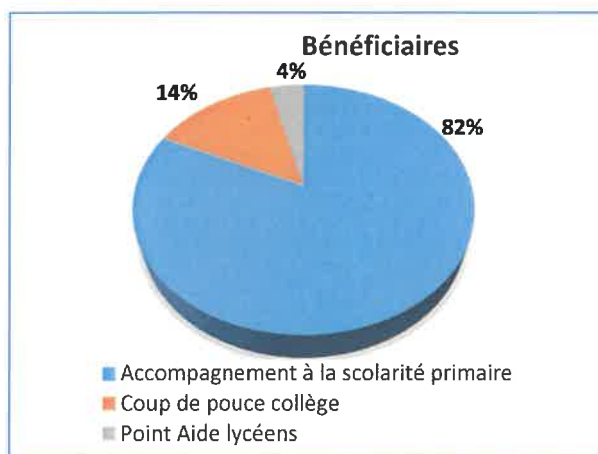


# LE SECTEUR ECOLE



En 2023, nous avons poursuivi toutes les actions du secteur Ecole. Nous avons réintégré toutes les écoles concernées : Auron, Le Grand Meaulnes, Mâchereaux, Paul Arnault, Barbottes et Pressavois. Le Coup de Pouce Collège et le Point Aide Lycéens se déroulent au Centre de Formation.

En 2023, **227** enfants et jeunes ont participé aux activités d'accompagnement à la scolarité encadrées par **24** salariés et **7** bénévoles différents. 5 animateurs interviennent à la fois en primaire, au collège et au lycée et 2 animateurs au collège et au lycée.



Des actions complémentaires pour renforcer le plaisir de l'enfant dans son rapport aux apprentissages et l'implication des parents dans leur rôle éducatif ont été organisées tout au long de l'année.

Les actions développées en 2023 s'appuient sur les thématiques des projets d'école : le Voyage et le Sport, Santé et énergie, le tri sélectif, la nutrition, l'économie de l'eau et la biodiversité. Accueil et promotion participe au comité de pilotage Eco-école des Pressavois sur les thèmes de l'énergie, la biodiversité, l'eau et les déchets.

Trois semaines d'animation, dans le cadre du dispositif "J'M Bouge en ville : Quartiers solidaires 2023" en partenariat avec la DDCSPP et Cher Emploi Animation se sont déroulées en Février, Avril et en Juillet à destination de 76 enfants de l'accompagnement à la scolarité autour de la thématique : Le Voyage et le Sport : de l'époque médiévale aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

La mobilisation des ressources locales pour faciliter l'accès au patrimoine local s'est traduite par un voyage à Noirlac le 5 Juillet et 3 jours au Palais Jacques Cœur dans le cadre du dispositif "C'est mon patrimoine" du 19 au 21 Juillet. Les différents ateliers à l'abbaye de Noirlac et au Palais Jacques Cœur ont permis aux enfants et aux parents de s'approprier de manière ludique ces lieux chargés d'histoire et ouverts à toute forme artistique contemporaine.

La sensibilisation au numérique des enfants et des familles s'est poursuivie tout au long de l'année. Les familles ont pu être orientés vers les ateliers numériques. Enfants et familles ont participé à plusieurs ateliers dans le cadre de l'animation Cap vers le Net Escale 2023. Les jeunes ont bénéficié de l'animation Safari numérique à la Maison des Adolescents.

Le partenariat avec l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) a permis à trois étudiants dans le cadre de leur formation en master MEEF d'intégrer l'équipe d'animateurs sur l'année. Des étudiants de l'INSA ont sensibilisé les enfants au métier d'ingénieur et les applications des sciences dans la vie de tous les jours.

Le partenariat avec les différents acteurs locaux Cher Emploi Animation, El Qantara, Les Francas, La Maison des Adolescents s'est renforcé et a facilité la mutualisation des moyens dans nos actions réciproques

Le collectif composé d'associations œuvrant dans la formation des professionnels de l'extra et périscolaire, à savoir Accueil et Promotion, la Ligue de l'Enseignement et les Francas et de la CAF du Cher a élaboré un programme autour de six modules. Chaque module a été décliné en plusieurs sessions pour répondre au mieux aux besoins des territoires. Ils se sont déroulés à Bourges, Vierzon et Saint Martin d'Auxigny.

Ce projet sera reconduit en 2024 selon les mêmes principes.



## ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ, ECOLES PRIMAIRES

<b>Objectif</b>	<p>Aider des jeunes à utiliser les méthodes et les savoirs acquis pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs,          Elargir les centres d'intérêt des enfants, les inciter à utiliser les ressources de leur environnement proche,          Renforcer l'autonomie personnelle et la capacité d'organisation, tout en développant l'accès à la vie collective des jeunes,          Faciliter la communication entre les enfants, leurs parents et l'école.</p>
<b>Lieu</b>	<p>Centre de Formation Accueil et Promotion          Salles banalisées mises à disposition dans les écoles          Salle paroissiale St Jean Chancellerie</p>
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et ville de Bourges          Etat - FONJEP          Caisse d'Allocations Familiales du Cher          Cités éducatives</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire, en individuel ou en petits groupes, encadrées par des animateurs (<b>un animateur pour quatre enfants</b>),          Complémentairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation ludique et récréative autour du livre, contes, jeux de société</li> <li>- Activités autour des loisirs créatifs</li> <li>- Animation autour du conte avec la bibliothèque</li> <li>- Animation autour de la santé et énergie, le tri sélectif, la nutrition, l'économie de l'eau et la biodiversité</li> <li>- Animation dans le cadre du dispositif "Quartiers d'été" en Février, Avril et Juillet 2023</li> <li>- Découverte du patrimoine culturel (Noirlac) et Palais Jacques Coeur</li> <li>- Animation Cap vers le Net escale 2023 sensibilisation des familles et des enfants</li> <li>- Orientation et accompagnement familles colos apprenantes.</li> </ul> <p>Réunions de concertation avec les établissements scolaires : conseils des maîtres, comités éco-écoles, entretiens avec les enseignants...</p> <p>Rencontres avec les parents</p>
<b>Rythme</b>	<p style="text-align: center;">4 séances par semaine de 1h30 par site</p>
<b>Calendrier</b>	<p style="text-align: center;">Du 03/01/2023 au 22/12/2023</p>
<b>Réalisation</b>	<p style="text-align: center;">186 enfants (84 garçons et 102 filles)</p>
	<p style="text-align: center;">29 animateurs : 24 salariés et 5 bénévoles</p>
<b>Public</b>	<p>Enfants du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année          Ecole Auron, Grand Meaulnes, Mâchereaux, Pressavois, Barbottes et Paul Arnault.</p>

## COUP DE POUCE COLLÈGES

<b>Objectif</b>	<p>Apporter à des groupes de collégiens de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> une aide au travail scolaire, en particulier en mathématiques, en français, en anglais et en sciences physiques.</p> <p>Motiver les collégiens.</p> <p>Valoriser leurs parcours dans une démarche de réussite pour éviter le décrochage scolaire.</p>
<b>Lieu</b>	<p>Centre de formation d'Accueil et Promotion - Gibjoncs</p> <p>Salle paroissiale St Jean - Chancellerie</p>
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Etat- FONJEP</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire en mathématiques, français et langues vivantes, en individuel ou en groupes de deux ou trois jeunes,</p> <p>Rencontres avec les parents pour clarifier le contenu de l'activité et soutenir leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants,</p> <p>Orientation et accompagnement collégiens et familles colos apprenantes</p> <p>Orientation et accompagnement collégiens et familles séjour et Si t'es Vac S'Y</p> <p>Animation Cap vers le net escale 2023</p> <p>Animation Safari numérique</p> <p>Conception escape game sur le plagiat et la propriété intellectuelle</p>
<b>Rythme</b>	2 séances par semaine de 1h30
<b>Calendrier</b>	Du 03/01/2023 au 22/12/2023
<b>Réalisation</b>	32 collégiens (22 garçons et 10 filles)
	7 animateurs : 4 salariés, 3 bénévoles
<b>Public</b>	<p>Elèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup></p> <p>Collèges Victor Hugo, Jules Verne, Le Grand Meaulnes Bourges</p>



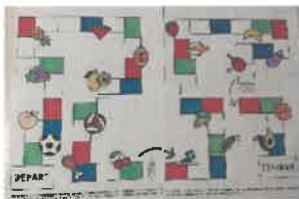
## POINT AIDE LYCÉENS

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux lycéens de dépasser les difficultés dès qu'elles surviennent afin d'éviter le décrochage.</p> <p>Donner des atouts pour parvenir à la réussite scolaire.</p> <p>Adapter les habitudes de travail personnel pour une meilleure acquisition des savoirs.</p> <p>Préparer à l'examen du baccalauréat.</p>
<b>Lieu</b>	<p>Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p> <p>Salle paroissiale St Jean Chancellerie</p>
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Etat- FONJEP</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Séances d'aide méthodologique en mathématiques, français, sciences physiques et philosophie</p> <p>Séances individuelles ou en groupes de deux ou trois jeunes</p>
<b>Rythme</b>	2 séances par semaine de 1h30
<b>Calendrier</b>	Du 03/01/2023 au 22/12/2023
<b>Réalisation</b>	9 lycéens (1 garçons et 8 filles)
	7 animateurs : 4 salariés, 3 bénévoles
<b>Public</b>	<p>Jeunes des quartiers Nord en priorité, scolarisés dans les lycées de Bourges de la 2<sup>nde</sup> à la terminale</p>

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

### Activités ludiques et récréatives

Lectures à haute voix par des intervenants extérieurs, des animateurs ou par les enfants eux-mêmes, jeux de société, dessin.



**Activités autour des loisirs créatifs** sur les thématiques des projets des écoles concernées

Création de plateaux de jeux sur les thèmes : le tri sélectif, Santé et Energie  
Livre : A l'intérieur de l'accompagnement à la scolarité



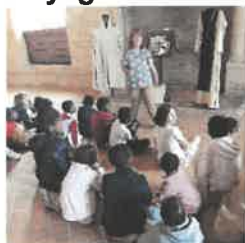
### Animation autour du conte dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque des Gibjons :

12 enfants des écoles Paul Arnault, Barbottes et Pressavois ont pu découvrir Rémy BOUSSENGUI, conteur-musicien gabonais, le 18 Octobre 2023. Un florilège de contes du village et de la forêt, accompagné de musique a permis aux enfants de voyager dans le monde. Après la séance le conteur a échangé avec les enfants de l'accompagnement scolaire, séduits par les instruments de musique traditionnels et par la danse.



### Découverte du patrimoine culturel :

**-Voyage à Noirlac le 5 Juillet 2023** pour 49 personnes.



Enfants et parents ont découvert les nouveaux jardins de l'abbaye et démasqué le traître de l'expédition à travers la résolution d'énigmes dans l'atelier « traîtrise au jardin 1220/2020 ». Ils se sont initiés à l'architecture avec l'atelier « la course aux détails » et replongés dans l'histoire de Noirlac avec l'atelier « Noirlac d'hier à aujourd'hui ». La diversité des jardins avec les plantes aromatiques, médicinales ou d'agrément a conquis les enfants et les parents.



### C'est mon patrimoine » au Palais Jacques Cœur stage du 19 au 21/07/23 avec les Francas du Cher



12 enfants ont découvert le palais Jacques Cœur : visite participative et interactive du palais dans le cadre de divers ateliers : "Festoyer au Moyen Age", "Initiation aux danses anciennes" avec l'ensemble l'Echo des Pavanes, construction de bicordes, atelier costumes. Bal costumé avec l'ensemble de tous les groupes dans la salle des festins avec musique contes et goûter qui ont clôturé ce stage.



### Programmation

**\*Atelier le 17 Février avec les élèves ingénieurs de l'INSA** : 12 enfants 8/12 ans sur le métier d'ingénieur et les applications des sciences dans la vie de tous les jours



(exemple le code de la route, découverte du robot Thymio réalisé les élèves ingénieurs). Sensibilisation aux différentes étapes nécessaires à la réalisation : observation, analyse, programmation, réalisation, mise en situation, correction, etc....



**\*Animation drones** : 11 et 12/07/23 découverte de la perspective, concentration et orientation. Les enfants se sont initiés au pilotage des drones et ont mesuré la difficulté du déplacement dans l'espace.

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ...suite

### \*Animation Cap vers le Net escale 2023

**Le podcast** : la caste des intouchables du net avec EL QANTARA

Sensibilisation à l'éducation aux médias, à l'éducation au numérique et sur les problématiques afférentes. Enfants et adultes ont pu découvrir le podcasting :

*Savoir placer sa voix, savoir écouter et réaliser une émission.*

Dans un premier temps (Mars et Avril) 8 collégiens et 4 apprenants du Centre de Formation Linguistique ont choisi les thématiques : *l'addiction aux tablettes, le danger des écrans pour les jeunes, le gaspillage alimentaire et la passion de la joaillerie*. Collégiens, Animateurs et Apprenants ont assumé tour à tour la mission d'interviewer. Les apprenants ont tenu à chanter dans plusieurs langues une chanson ancienne connue dans plusieurs pays du monde : des millions de roses.

Dans un second temps (du 24 au 28/04/23) diffusion des émissions et enregistrements en direct pour tout public. 17 enfants et collégiens se sont initiés à la radio pendant cette semaine



### Safari numérique avec la MDA le PRJ et FRAPS-IREPS

15 collégiens et 3 parents ont découvert des jeux vidéo coopératifs et le casque virtuel. Les débats



sur les usages du numérique et les fake-news ont permis de réfléchir aux comportements par rapport aux écrans et aux outils numériques en général, d'échanger, d'argumenter et de se positionner sur les risques de certains comportements par rapport aux écrans (publications, temps de jeux, vidéo...)



### \*Animation Escape game



Escape game conçu par les animateurs pour les collégiens sur le thème du plagiat et la propriété intellectuelle suivi d'un débat sur ces thématiques.



### \*Animation dans le cadre du dispositif J'M Bouge en ville :

**Animations petites vacances** avec Cher Emploi Animations sur les thématiques des projets d'école : Le Voyage et le Sport : de l'époque médiévale aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

- Du 13 au 16 Février : 23 enfants. **Voyage sous toutes ses formes** : Plongeon dans l'époque médiévale avec la réalisation de heaumes, de hennins. Réalisation d'une maquette en 3 dimensions du Palais Jacques Cœur. Animation autour de plateaux de jeux, résolution d'énigmes. Présentation d'une armure grandeur nature. Réalisation de carte aux trésors, de montgolfière. Cirque, Soft Archery et autres disciplines sportives ont agrémenté cette semaine.



-Du 17 au 20 Avril : 18 enfants. **La Loire en canoë. Géographie Voyage Evasion.**



Découverte de la faune et la flore autour de la Loire. Réalisation de bracelets de voyage, de carnet de voyage, de canoë, sac herbier et tentes. Ateliers d'art floral entrecoupé d'activités sportives (cross fit, moly, mariole...) et de danses ont ravi les enfants. Découverte du matériel audiovisuel avec des ateliers autour de diapositives et film revisités.



-Du 10 au 13 Juillet : 25 enfants. **Les Jeux Olympiques et paralympiques-Paris 2024**



Ateliers sportifs : athlétisme, vortex, tennis de table, badminton, haltérophilie, rugby, foot et céci-foot ont jalonné le parcours sportif des enfants. Ateliers autour de la signification des anneaux olympiques des différents pays concernés. Constitution des équipes par continent pour mener à bien la compétition. Réalisation des drapeaux, des médailles, de la flamme olympique et des différents trophées remis aux participants. Parcours de la flamme olympique avec les enfants et les parents (course relais). Les jeunes journalistes radiophoniques ont commenté l'évènement avec les professionnels de El Qantara : interview des sportifs, des parents, des coach, réalisation de podcast, etc...

-Orientation et accompagnement aux colos apprenantes avec les Francas : 13 enfants primaires ont pu participer aux différents séjours d'une semaine chacun : Photo au milieu d'un village d'enfants, Au fil des pages et Un défi au pas.

-Orientation et accompagnement de 4 collégiens pour le séjour Si t'es Vac s'y avec Cher Emploi Animation.

## FORMATION DES ANIMATEURS ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux animateurs d'approfondir leur connaissance de l'école, de l'élève et de son environnement.</p> <p>S'accorder sur un projet pédagogique commun.</p> <p>Compléter les modules de formation de base par une réflexion dans les domaines spécifiques liés à l'école.</p>
<b>Lieu</b>	<p>Centre social de la Chancellerie Bourges Centre de loisirs Jean Zay St Martin d'Auxigny Centre social CAF Vierzon</p>
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politiques de la ville : Etat et Ville de Bourges Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Le collectif Accueil et Promotion, la Ligue de l'Enseignement, les Francas et la CAF a élaboré un programme de formation autour de plusieurs modules sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les fondamentaux du contrat local d'accompagnement à la scolarité animé par la ligue 18 et la Caf</li> <li>- La place des familles dans l'accompagnement scolaire : de l'information à l'implication animé par les Francas et la Caf</li> <li>- Les apprentissages et pédagogie de détour animé par Accueil et Promotion</li> <li>- Les apprentissages autour des ouvrages jeunesse, animé par Accueil et Promotion</li> <li>- Le projet d'animation autour du jeu, animé par la Ligue 18</li> <li>- Accompagnement des collégiens : Quelle place du jeune dans ses apprentissages ? Animé par les Francas et la Caf</li> <li>- Le projet d'animation culturelle animé par la Ligue 18</li> </ul> <p><b>Module : les apprentissages et pédagogie de détour.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître des éléments de méthodologie pour favoriser les apprentissages scolaires</li> <li>- Que savons-nous de l'apprentissage de la lecture ?</li> <li>- Qu'est-ce que la pédagogie de projet ?</li> <li>- Comment aider un enfant à apprendre une leçon ?</li> <li>- Comment savoir qu'un enfant connaît sa leçon ?</li> <li>- Quel matériel utilisé avec les enfants ?</li> </ul> <p><b>Module : Les apprentissages autour des ouvrages jeunesse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment choisir un ouvrage pour la jeunesse ? Comment aider les enfants à accéder à la compréhension d'un ouvrage pour la jeunesse ?</li> <li>- Identifier les qualités et intérêts littéraires d'un ouvrage jeunesse</li> <li>- Amener les enfants à accéder à la compréhension</li> </ul> <p>Chaque module a été décliné en trois sessions se déroulant sur plusieurs lieux pour répondre au mieux aux besoins des territoires.</p>
<b>Rythme</b>	6 journées
<b>Calendrier</b>	Janvier à Décembre 2023
<b>Réalisation</b>	<b>96</b> animateurs salariés et bénévoles
<b>Public</b>	<p>Animateurs de l'accompagnement à la scolarité de 9 structures du département : Accueil et Promotion, Assage St Germain du Puy, AJCV Vierzon, El Qantara, Familles de France 18, PRE, Communauté de communes Terres du Haut Berry, Centre social du Val d'Auron et Centre social de la Chancellerie.</p>





# LE CENTRE DE FORMATION



En 2023, le centre de formation a formé 274 personnes :

- au titre de la plateforme de formation linguistique,
- et dans le cadre de prestations conventionnelles (Emmaüs, Tivoli, IFA et Triballat)

Nous avons pu accueillir cette année environ 233 personnes dans nos locaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, pour la plateforme linguistique, les cours fonctionnent à 42h30 par semaine en moyenne. Nous intervenons au Centre social du Val d'Auron les lundis, jeudis et vendredis matins.

Nous confirmons l'évolution des publics amorcée en 2019 : des jeunes hommes primo-arrivants plus nombreux ayant pour objectif une insertion professionnelle rapide mais aussi depuis février 2022 avec l'arrivée des déplacés ukrainiens suite au conflit russo-ukrainien. Leur niveau de formation initial et leur maîtrise des outils téléphonie/informatique leur permettent une autonomie plus rapide y compris pour l'apprentissage. Ils sont très réactifs et se saisissent de toutes les opportunités (formation qualifiante, emploi) ou se les créent en déménageant sur des villes plus importantes.

Depuis octobre 2019, l'association a rejoint le consortium constitué par Tivoli Initiatives pour la mise en place d'une formation dont l'objectif est de permettre à des jeunes décrocheurs d'intégrer une formation en apprentissage. Des sessions de 480 heures accueillent 10/12 jeunes, 20 heures par semaine en moyenne. Des ateliers à Tivoli et dans les CFA de Turly et Le Subdray, leur permettent de construire ou mûrir leur projet professionnel et d'acquérir les savoirs de base et les savoir-être nécessaires pour intégrer l'entreprise.

Une formatrice d'Accueil et promotion intervient sur la formation FLE, la remise à niveau et le français sur objectif professionnel. Pour 2023, 5 jeunes FLE ont été suivis d'octobre 2022 à janvier 2023.

Pour répondre aux besoins de formation en Français Langue Etrangère des signataires du Contrat d'Engagement Jeunes primo-arrivant ou d'un PACEA, nous avons développé avec la Mission Locale de Bourges, un programme de 96 heures de formation pouvant accueillir jusqu'à 10 jeunes. Cette action financée par les Visa 3en1 de la région, entre dans le cadre de la plateforme linguistique puisque les jeunes sont en recherche active d'emploi ou de formation qualifiante et veulent acquérir ou développer leurs compétences de base. Une session a été réalisée en 2023, de septembre à décembre, elle a accueilli 12 stagiaires à raison de 15 heures par semaine en moyenne.

Pour l'action de formation « FLE/FLI », Accueil et Promotion fait partie d'un groupement composé de :

- Tivoli Initiatives en charge de la remise à niveau (RAN)
- Accueil et Promotion en charge du français langue étrangère / français langue d'intégration (FLE/FLI)
- C'est Possible Autrement en charge de l'alphabétisation et de l'illettrisme

Les informations collectives sont réalisées en présence des trois partenaires afin de permettre un accès unique et une analyse croisée des profils.



Cette année, nous avons réalisé 5 sessions de formation et avons recruté une formatrice afin de réaliser la session supplémentaire de juin à septembre.

Les cinq sessions confondues ont représenté 1400 heures de formation à 30 heures par semaine et 53 stagiaires ont été accueillis.

Nous avons quelques sorties positives :

- Pour une insertion dans l'emploi : obtention d'un CDI ou CDD de 3 mois,
- Pour une insertion dans la qualification ou la formation : entrée au CFA ou à l'AFPA de Bourges

En 2023, nous avons continué à faire vivre le processus qualité engagé en 2021 avec l'obtention de la certification « Qualiopi ».

Tout au long de l'année, une formatrice et 3 bénévoles ont poursuivi l'animation de l'atelier de formation de base pour 26 compagnons d'Emmaüs à La Chapelle St Ursin. La présence des formateurs bénévoles permet le travail en sous-groupes, indispensable pour répondre aux profils et niveaux différents des participants. L'atelier de formation de base est aujourd'hui devenu une « institution » reconnue par l'ensemble de la communauté pour les bénéfices qu'il apporte à ses participants.

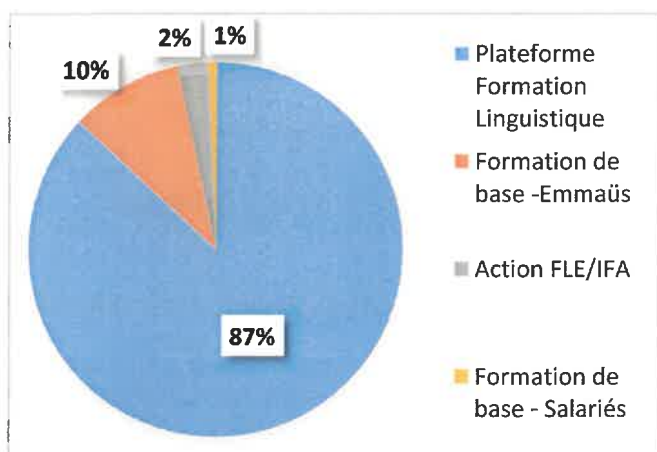
Durant le deuxième semestre 2022, une salariée de l'entreprise Triballat à Rians venait au centre de formation pour être formée, une fois par semaine pendant 1h30. Cette action a été commencée en septembre 2022 et s'est terminée en février 2023. La laiterie nous a de nouveau sollicité pour former deux salariés au sein de l'entreprise. Cette nouvelle action a commencé en septembre 2023 et s'est terminée en mars 2024.

Nous avons continué les ateliers numériques animés par le médiateur social auprès de notre public en formation. L'objectif de la formation est de gagner en autonomie pour mener à bien des projets personnels et professionnels en utilisant des outils numériques comme connaître le matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette), effectuer des démarches administratives en ligne.

Depuis la signature d'une convention tripartite, en octobre 2022, entre l'IFA de Bourges, Tivoli - Initiatives et Accueil et Promotion, pour intervenir au sein de l'Institut de Formation en Alternance sur leur CAP FLE toutes spécialités, une formatrice d'Accueil et Promotion intervient deux demi-journées par semaine auprès de 7 apprentis pour l'année scolaire 2023 – 2024. Ce CAP se fait en 3 ans au lieu de 2, la première année étant consacrée à la mise à niveau des prérequis en langue française pour les compétences lire, écrire et compter.

## LA FORMATION EN CHIFFRES

### NOMBRE DE PERSONNES PAR ACTION

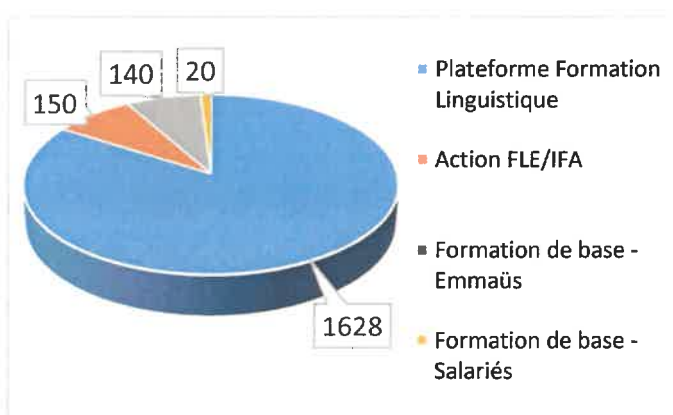


La formation linguistique reste l'activité principale du centre de formation avec **87%** (84% en 2022 et 2021, 57% en 2020 et 91% en 2019)

**des actions pour 233 personnes.** (245 en 2022, 192 en 2021, 177 en 2020 et 277 en 2019)

Il s'agit de cours permanents qui fonctionnent 35 à 40 semaines (3 à 10 heures par semaine) complétés par des ateliers thématiques.

### NOMBRE HEURES-GROUPE PAR ACTION



Les prestations conventionnelles représentent **17% de l'activité pour 41 personnes** (45 en 2022, 36 en 2021, 37 en 2020 et 35 en 2019). Il s'agit de l'Atelier Emmaüs, de l'IFA/TIVOLI et conventions entreprise ou association.

### REPARTITION DES STAGIAIRES DE LA PLATEFORME LINGUISTIQUE PAR STATUT

- 154 sont des femmes et 79 sont des hommes
- 55 (23%) sont allocataires du RSA (28% en 2022, 40% en 2021, 59% en 2020 et 60% en 2019)
- 53 (23%) sont des primo arrivants (24% en 2022, 35% en 2021, 46% en 2020 et 63% en 2019)
- 210 (90%) viennent d'un pays hors CEE 74% en 2022, 86% en 2021, 83% en 2020 et 86% en 2019,
- 23 (10%) d'un pays CEE 10% en 2022, 13% en 2021, 10% en 2020, 18% en 2019, dont 14 (6%) ont la nationalité française 5% en 2022, 8% en 2021, 6% en 2020, 7% en 2019.
- 53 nationalités différentes, 56 en 2022, 53 en 2021, 43 en 2020 et 55 en 2019
- 81 (35%) personnes sont à la recherche d'un emploi et inscrits à Pôle emploi, 32% en 2022, 56% en 2021, 40% en 2020 et 52% en 2019
- 79 personnes ont 30 ans ou moins, 101 ont entre 30 et 49 ans et 53 ont plus de 50 ans.

**FORMATION LINGUISTIQUE  
ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES**

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère, francophones, non scolarisées en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir ou d'améliorer les compétences de communication orale et écrite en français.</li> <li>- d'accéder à l'autonomie et à la promotion sociale par une meilleure connaissance des institutions et de l'environnement social, culturel et citoyen</li> <li>- de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle</li> </ul>	
<b>Lieu</b>	<p><b>BOURGES</b> Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p>	<p><b>BOURGES</b> Centre social du Val d'Auron</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil départemental du Cher (PDI) Conseil régional Centre (Visas 3 en 1 et Visas 3 en 1 FOAD) Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Etat DDETSPP (Ministère de l'immigration - crédits BOP 104) Délégation départementale au Droit des femmes et égalité des chances</p>	
<b>Déroulement</b>	<p>10 groupes de niveaux organisés selon les périodes de l'année et la fréquentation. Entrées et sorties permanentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 groupes communication orale (Gibjoncs, Val d'Auron)</li> <li>- 4 groupes communication écrite (Gibjoncs, Val Auron)</li> <li>- des ateliers : vie quotidienne, préparation aux examens de naturalisation,</li> </ul>	
<b>Rythme</b>	<p align="center">3 à 10 heures hebdomadaires par groupe</p>	
<b>Calendrier</b>	<p align="center">Du 03/01/2023 au 07/07/2023 Du 04/09/2023 au 20/12/2023</p>	
<b>Réalisation</b>	1532 heures-groupe	
	Environ 10 000 heures-stagiaire	
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>189</b> stagiaires	

**FORMATION LINGUISTIQUE  
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE – FRANÇAIS LANGUE D'INSERTION**

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux personnes d'origine étrangère ayant été scolarisés, en besoin d'apprendre la langue française (à partir du niveau A1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir et de consolider des savoirs de base à visée professionnelle : lecture, écriture et expression orale.</li> <li>- accéder à une entrée en formation qualifiante ou à l'employabilité</li> </ul>
<b>Lieu</b>	<p><b>BOURGES</b> Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjons</p>
<b>Financement</b>	Conseil Régional Centre Val de Loire
<b>Déroulement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes fermés de date à date</li> <li>- Savoirs de base, usage du numérique, savoir-être professionnel, définition du projet professionnel, organisation personnelle, stage en entreprise</li> <li>- Sorties, visites, interventions de professionnels sur des thèmes liés à l'insertion professionnelle</li> </ul>
<b>Rythme</b>	30 heures hebdomadaires par groupe
<b>Calendrier</b>	<p>Du 16/01 au 07/04/2023 Du 17/04 au 27/06/2023 Du 26/06 au 01/09/2023 Du 04/07 au 26/09/2023 Du 05/10 au 14/12/2023</p>
<b>Réalisation</b>	1400 heures-groupe
	Environ 13 744 heures-stagiaire
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>53 stagiaires</b>

## ACTION FLE POUR LA MISSION LOCALE

<b>Objectif</b>	<p>Consolider leur niveau en français oral et écrit pour être plus autonome au quotidien et pour entamer un parcours professionnel</p> <p>Atteindre le niveau A2 du CECRL afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelles des stagiaires et valider ce niveau par un TCF</p>	
<b>Lieu</b>	<p><b>BOURGES</b> Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p>	<p><b>BOURGES</b> Centre social du Val d'Auron</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil régional Centre (Visas 3 en 1 et Visas 3 en 1 FOAD)</p>	
<b>Déroulement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation linguistique de 10 semaines 3 fois par semaine</li> <li>• En présentiel</li> <li>• Les cours sont dispensés par une formatrice qualifiée dans l'enseignement du Français Langue Etrangère.</li> </ul>	
<b>Rythme</b>	<p>9 heures par semaine en moyenne</p>	
<b>Calendrier</b>	<p>Du 11/09 au 24/11/2023</p>	
<b>Réalisation</b>	<p>96 heures-groupe</p>	
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<p><b>12 stagiaires</b></p>	

## PREPA-APPRENTISSAGE – TIVOLI INITIATIVES

<b>Objectif</b>	<p>Permettre à des jeunes décrocheurs (niveaux IV et V) d'intégrer une formation en apprentissage puis les accompagner pour éviter la rupture de contrat</p> <p>La formation doit leur permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construire ou mûrir un projet professionnel</li> <li>- acquérir les savoirs nécessaires à l'intégration en entreprise en terme de savoirs de base/compétences clés ou relationnels</li> <li>- connaître le fonctionnement de l'alternance et se préparer à la vie professionnelle</li> <li>- faciliter la recherche d'emploi et la conclusion de contrats de travail.</li> </ul>
<b>Lieu</b>	TIVOLI INITIATIVES 3 rue du Moulon Bourges
<b>Financement</b>	<p>Prestation conventionnelle (2019-2023) dans le cadre du consortium animé par Tivoli Initiatives</p> <p>Financement : Etat – Ministère du Travail – Plan d'investissement compétences Conseil Départemental du cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Sessions de formation de 480 heures (3 mois) permettant d'accueillir 10/12 jeunes simultanément.</p> <p>Alternance de séances à Tivoli et sur les plateaux techniques des CFA de Turly et du Subdray</p> <p>18/20 heures par semaine en moyenne</p> <p>La formatrice d'Accueil et promotion intervient en Français langue étrangère et Français professionnel</p>
<b>Calendrier</b>	Octobre 2022 à janvier 2023
<b>Réalisation</b>	93 heures-groupe
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>5 jeunes</b>



## ATELIER DE FORMATION DE BASE À LA COMMUNAUTE EMMAUS

<b>Objectif</b>	Permettre aux compagnons de la communauté EMMAUS d'acquérir ou d'actualiser les compétences linguistiques de base nécessaires à leur autonomie quotidienne, sociale et professionnelle.
<b>Lieu</b>	COMMUNAUTE EMMAUS Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin
<b>Financement</b>	Prestation régie par convention avec la communauté
<b>Déroulement</b>	Ateliers entrées et sorties permanentes Cours collectifs conduits par une formatrice salariée et trois formateurs bénévoles. Individualisation des contenus en fonction des difficultés rencontrées par les participants
<b>Rythme</b>	2 ateliers par semaine Lundi 1h30 – Jeudi 2h30
<b>Calendrier</b>	Du 12/01/2023 au 07/07/2023 Du 14/09/2023 au 21/12/2023
<b>Réalisation</b>	146 heures-groupe
	2081 heures-stagiaire
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>26</b> compagnons

## ACTION FLE POUR L'IFA DE BOURGES

<b>Objectif</b>	Permettre aux jeunes apprentis en 1 <sup>ère</sup> année de CAP de bénéficier d'une remise à niveau des prérequis en langue française sur les compétences lire, écrire et compter, conformément au référentiel CLOE.
<b>Lieu</b>	INSTITUT DE FORMATION EN ALTERNANCE 149 — 151 RUE DE TURLY (BOURGES)
<b>Financement</b>	Prestation conventionnelle dans le cadre du consortium animé par Tivoli — Initiatives (2022 — 2023)
<b>Déroulement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe fermé, jeunes bénéficiant de l'aménagement en 3 ans du CAP,</li> <li>• En présentiel,</li> <li>• Cours collectifs conduits par une formatrice qualifiée</li> </ul>
<b>Rythme</b>	2 demi-journées 2 semaines sur 3 (mercredi 8h15 – 12h15 et jeudi 13h15 – 16h15)
<b>Calendrier</b>	Du 12/10/2022 au 05/07/2023 Du 11/10/2023 au 04/07/2024
<b>Réalisation</b>	150 heures-groupe en 2023
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>16 apprentis</b> (9 en 2022-2023 et 7 en 2023-2024)

## ATELIER DE FORMATION DE BASE Á DESTINATION DE SALARIES

<b>Objectif</b>	<p>Evaluation des savoirs linguistiques pour permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage des termes professionnels (le nom des outils et matériel utilisés</li> <li>- Mesurer ses compétences</li> <li>- Gagner en confiance</li> <li>- Mettre en place des usages aisés de l'écrit</li> </ul>
<b>Lieu</b>	Entreprise Triballat - Rians
<b>Financement</b>	Prestation régie par convention avec l'entreprise Triballat
<b>Déroulement</b>	<p>Cours individuel conduit par une formatrice salariée.                      Individualisation des contenus en fonction des difficultés rencontrées au sein de l'entreprise</p>
<b>Rythme</b>	1 séance de 1h30 par semaine le vendredi 2 séances de 1h30 par semaine le mardi
<b>Calendrier</b>	Du 02/09/2022 au 17/02/2023 Du 26/09/2023 au 14/03/2024
<b>Réalisation</b>	13 semaines  20 heures-stagiaire
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>3 salariés</b>

## ATELIERS ET ANIMATIONS THEMATIQUES PROPOSES A L'ENSEMBLE DES STAGIAIRES DU CENTRE DE FORMATION

### Atelier parcours individualisé

Cet atelier hebdomadaire de 1 heures permet aux stagiaires inscrits en formation de compléter leurs apprentissages individuellement en bénéficiant de l'accompagnement d'une formatrice. Ils peuvent, par exemple, améliorer leur orthographe, leurs savoirs de base, s'entraîner pour l'examen requis pour la naturalisation, s'initier à internet pour rechercher un emploi, actualiser un CV.



### Ateliers numériques

Ces ateliers de 40h, proposés aux stagiaires inscrits en formation de date à date, permettent à ces bénéficiaires d'acquérir une autonomie face aux e-démarches et bénéficient de l'accompagnement du médiateur social. Ils peuvent, par exemple, découvrir les bases de l'ordinateur ou les sites du service public, apprendre le traitement de l'information et la communication numérique, faire des démarches dématérialisées, rechercher un stage ou un emploi via Internet, apprendre à protéger son matériel informatique et à repérer les arnaques sur Internet, par mail et sms, etc.

### « Panorama historique des migrations » proposée par l'association Mémoires Plurielles

Cette exposition a pour objectif de favoriser les échanges entre les primo-arrivants et leur société d'accueil, ainsi que de les accompagner dans leur intégration, grâce à la découverte de l'histoire des migrations en Région Centre-Val de Loire. Cette approche s'appuie sur les expériences migratoires en partie comparables à celles des bénéficiaires, permet ainsi aux personnes qui ont le plus souvent traversé des situations éprouvantes, de s'appuyer sur des exemples et des histoires de vie qui sont autant de preuves qu'il est possible de se reconstruire de manière positive dans son pays d'accueil.



L'animation réalisée par Mme COTTINET Lucille et d'une durée de 1h30 ou 2h, comporte un temps de présentation de l'exposition ainsi qu'un temps interactif oral avec les apprenants.

### Animation de la Banque de France : « mes questions d'argent »

Cette animation a pour objectif de sensibiliser notre public à la gestion budgétaire et financière, à se prémunir face aux sollicitations commerciales et aux tentatives d'arnaques via Internet et les réseaux sociaux.



L'animation réalisée par M. JOUBIUX et d'une durée de 3 heures, se fait sous forme d'un escape-game suivi d'un échange avec les apprenants.

### Animation du Campus des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : « orientation city tour »

Cette animation a pour objectif de rendre l'orientation et les métiers accessibles à tous. C'est un dispositif interactif, complet et mobile qui permet de découvrir les métiers dits « en tension » aux publics jeunes, demandeurs d'emploi, adultes en reconversion, ...). L'élément central de ce dispositif est un camion entièrement équipé d'outils numériques et ludiques permettant de proposer aux groupes plusieurs séquences d'animation : des tablettes tactiles, des casques de réalité virtuelle, des tables « Mash'up » et des témoignages.



L'animation, d'une durée de 2h30, a été réalisée dans le cadre des quartiers d'été par 2 conseillères orientation et insertion professionnelle du CMA Centre Val de Loire.

# LE CENTRE RESSOURCES

Immigration - Médiation/interprétariat - Accès aux droits



En 2023, le **médiateur social** a continué ses missions en :

- Diffusant des connaissances et des ressources dans ses domaines d'expertise auprès des professionnels et des usagers.
- Assurant une veille active et en observant les processus et dispositifs relatifs au droit des étrangers.
- Mettant en place des actions concrètes adaptées aux besoins spécifiques du territoire et de la population migrante.
- Accompagnant personnellement les individus dans l'accès à leurs droits.
- Agissant comme un intermédiaire avec les autorités publiques pour soulever des questions pertinentes.
- Fournissant des conseils aux professionnels sur les questions liées au droit des étrangers.

Pour réaliser ces actions, le médiateur social a mis en place les outils suivants :

- Trois permanences physiques accès aux droits, au centre social Ghada Hatem-Gantzer à la Chancellerie, les mardis après-midi, les mercredis et vendredis matin. En 2023, une quatrième permanence a été mise en place chaque jeudi après-midi au centre social Rosa Parks du Val d'Auron.
- Une permanence numérique via WhatsApp toute la semaine du lundi au vendredi matin.
- Des ateliers numériques pour l'accès aux droits.
- Organisation de la formation interculturelle ainsi que des six séances de groupe d'échange de pratiques adressées aux professionnels du social et de la santé sur le thème de l'interculturalité dans la pratique professionnelle.
- Les rendez-vous santé pour le public mineur en partenariat avec l'IRSA, le Cegidd, Cher JeuMina (Jeunes Mineurs Non Accompagnés) et l'association Saint-François.
- L'organisation de la formation « sensibilisation au droit des étrangers » adressée aux professionnels accompagnant le public étranger.

La **médiatrice a poursuivi ses interventions sur les bureaux de La Poste** pour accompagner les publics vulnérables dans leur utilisation des services et des automates à Bourges (Gibjoncs et Chancellerie) et à Vierzon.

L'action **spécifique à la Communauté Emmaüs**, a pour objectif d'étudier les possibilités d'accès aux droits des compagnons de la Chapelle Saint-Ursin.

Les dispositifs de **formation à la médiation interculturelle** et de **groupe d'échange de pratiques professionnelles** sont aujourd'hui reconnus pour leur utilité pratique dans la gestion des situations complexes impliquant les migrants. Ils sont devenus des outils incontournables pour aider les professionnels à appréhender ces situations au quotidien. En 2023, la session de formation « médiation interculturelle » a réuni 16 personnes, soit 11 professions différentes, issues de 5 structures situées à Bourges. Le groupe d'échange de pratique a réuni 22 professionnelles (20 femmes, 2 hommes), 9 professions, de 14 structures de Bourges. Ces dispositifs demeurent pertinents et continueront d'offrir une aide certaine aux professionnels confrontés à la complexité des situations des étrangers.

En 2023, nous avons proposé la formation « sensibilisation au droit des étrangers » animée avec expertise par une juriste de l'association ADATE, cette dernière a constitué une étape cruciale dans le renforcement des compétences des professionnels dédiés à l'accompagnement du public migrant, regroupant des acteurs variés tels que des travailleurs sociaux, des associations, des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, et la Caf.

La demande pour cette formation a été exceptionnellement élevée, avec 96 demandes d'inscription pour seulement 28 places disponibles, soulignant ainsi la pertinence et l'urgence de cette thématique.

Les deux sessions tenues les 30 novembre et 01 décembre 2023 ont rencontré un vif succès. Les retours des apprenants ont été unanimes quant à la qualité de l'intervention de la juriste et à la richesse de la formation, jugée particulièrement enrichissante face à la complexité du droit des étrangers. Cette initiative a contribué à une meilleure compréhension et application des principes juridiques inhérents à ce domaine.

Le Centre de Ressources Immigration joue un rôle important dans l'accompagnement des étrangers, en complément des dispositifs spécifiques ou de droit commun. Pour l'année 2024, il est prévu de continuer à développer des projets et à adapter les missions de l'association Accueil et Promotion, en cohérence avec son objet social.



## ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION - LE MEDIATEUR

<b>Objectifs</b>	<p>Contribuer à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'insertion des personnes migrantes dans les quartiers prioritaires</li> <li>- l'accès aux droits par la connaissance des dispositifs, des institutions</li> <li>- l'identification des situations problématiques ou de blocage dans le but de trouver des solutions</li> </ul>
<b>Lieu</b>	Bourges
<b>Financement</b>	<p>Etat : Service de l'intégration sociale et de la protection des populations Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges CAF du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Permanences hebdomadaires sans rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- centre social à la Chancellerie, mardi après-midi, mercredi et vendredi matin</li> <li>- centre social au Val d'Auron, jeudi après-midi</li> </ul> <p>Permanence numérique via WhatsApp pour maintenir le lien et faciliter les démarches aux usagers.</p> <p>Suivi individuel selon les besoins : rendez-vous, accompagnement aux démarches. Animation d'ateliers numériques pour le public éloigné du numérique.</p> <p>Animation du comité de suivi dont la fonction est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir l'orientation des actions à venir</li> <li>- participer à la réflexion sur les modalités de suivi et l'adaptation de nouveaux outils d'accompagnement</li> </ul> <p>Suivi du groupe d'échange de pratiques « médiation interculturelle » Organisation des rendez-vous santé Organisation des formations sur la médiation interculturelle. Organisation de la formation sur le droit des étrangers</p>
<b>Réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement à l'accès aux droits du public migrant via les permanences physiques et numériques</li> <li>- Accompagnement individuel et suivi des démarches administrative et du parcours d'intégration</li> <li>- Accompagnement physique à des rendez-vous pour interprétariat et médiation</li> <li>- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, à la recherche d'emploi et à la préparation d'entretiens d'embauche</li> <li>- Médiation et interprétariat au sein des écoles pour des parents et enfants migrants</li> <li>- Ouverture des droits sociaux des personnes statuéées (santé, scolarisation des enfants, emploi, ...)</li> <li>- Interprétariat ou traduction individuels auprès de structures en charge de l'accompagnement du public migrant</li> </ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes sortant des CAO et des CADA ayant obtenu un titre de séjour</li> <li>- Publics installés orientés par les travailleurs sociaux du département et du CCAS, les organismes sociaux, de la santé, de l'emploi et de l'insertion.</li> </ul>

## ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION – RENDEZ-VOUS SANTE MIGRANTS

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des mineurs isolés non accompagnés nouvellement arrivés sur le territoire (moins de 4 mois)</li> <li>- Organiser une mobilisation des dispositifs sanitaires de droit commun pour une prise en charge effective de ce public</li> <li>- Développer une coordination renforcée au niveau national et un pilotage régional du parcours de santé des migrants au sein des programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis</li> <li>- Assurer un interprétariat professionnel pour permettre un réel accès aux soins</li> <li>- Sensibiliser et évaluer les besoins en santé mentale</li> </ul>
<b>Lieu</b>	Hôpital Jacques Cœur - Bourges, IRSA – Saint-Doulchard
<b>Financement</b>	DT ARS
<b>Déroulement</b>	<p>Organisation de rendez-vous santé regroupant les 3 structures de prévention et de dépistage, CLAT, CeGIDD et UC-IRSA, chaque mois pour un groupe de 6 mineurs isolés non accompagnés orientés par Cher JeuMina et l'association Saint-François</p> <p>Chaque rendez-vous se déroule sur 4 demi-journées à 15 jours d'intervalle entre les deux dernières</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Atelier « ma santé » animé par le médiateur social (le système de santé en France).</li> <li>2. Atelier « préparer les rendez-vous santé » animé par le dispositif Cher JeuMina et les infirmières de CeGIDD.</li> <li>3. Rendez-vous au CLAT pour la visite médicale.</li> <li>4. Rendez-vous à l'IRSA pour le bilan et le rendu des résultats.</li> </ol> <p>Le médiateur social de l'association intervient pour assurer la médiation linguistique et culturelle à toutes les étapes de ces rendez-vous ainsi que l'animation du premier atelier</p>
<b>Calendrier</b>	7 parcours santé en 2023
<b>Réalisation</b>	<p>Pour simplifier l'accès aux soins des mineurs isolés non accompagnés (MNA), les 3 structures IRSA, CEGIDD et CLAT regroupent les examens de dépistage pour ce public sur des créneaux communs.</p> <p>L'objectif est d'accueillir 6 MNA chaque deux mois sur quatre rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le premier pour l'atelier « Ma santé »</li> <li>- le second pour préparer les jeunes aux examens</li> <li>- le troisième pour les examens</li> <li>- le quatrième pour la remise des résultats et une sensibilisation à la santé mentale.</li> </ul> <p>L'IRSA a sollicité Accueil et promotion, en tant qu'expert dans les domaines de l'accès aux droits et de la médiation linguistique et interculturelle. A ce titre, l'association met à disposition les compétences du médiateur /interprète trilingue.</p>
<b>Public</b>	Mineurs isolés non accompagnés nouveaux arrivants

## MÉDIATION INTERCULTURELLE - Formation des professionnels de la santé et du social

<b>Objectifs</b>	Faciliter l'accès aux soins et à la santé en permettant une communication adaptée entre l'usager et les professionnels Rendre l'usager acteur de son parcours de santé
<b>Lieu</b>	Département du Cher
<b>Financement</b>	Crédits politique de la ville : État -DDETSPP Agence Régionale de Santé
<b>Déroulement</b>	Organisation de sessions de formation/sensibilisation à la médiation interculturelle à destination des professionnels sanitaires et sociaux du département
<b>Calendrier</b>	2 et 3 octobre 2023 13 et 14 novembre 2023
<b>Réalisation</b>	Deux sessions de deux jours de formation « Du culturel à l'éducatif et au thérapeutique, accueillir, connaître et accompagner l'autre d'où qu'il vienne ». animées par l'association Interstice d'Orléans
<b>Public</b>	16 professionnels (15 femmes et 1 homme), 12 professions, de 5 structures de Bourges ont participé à la formation médiation interculturelle en santé « Connaître, accueillir et accompagner l'autre d'où qu'il vienne » et 8 inscriptions placées en liste d'attente.  4 travailleurs sociaux de l'association Le Relais 1 intervenante sociale de l'association Le Relais 1 intervenante sociale du CADA Saint François 1 accompagnateur social du CADA Saint François 1 assistante sociale du centre hospitalier G. Sand 1 infirmière du centre hospitalier G. Sand 1 éducatrice du centre hospitalier G. Sand 1 Chargée d'insertion professionnelle du Cher JeuMina 1 monitrice du Cher JeuMina 1 maitresse de maison du Cher JeuMina 1 CESF du Cher JeuMina 1 médiatrice emploi de Tivoli Initiatives 1 coordinatrice pédagogique de Tivoli Initiatives

## MEDIATION INTERCULTURELLE – Groupe d'échange de pratiques

<b>Objectif</b>	<p>Favoriser l'approche interculturelle en santé et la compréhension de situations complexes pour un meilleur accès aux soins des personnes immigrées</p> <p>Permettre aux professionnels d'analyser des situations concrètes rencontrées dans leurs pratiques quotidiennes</p>
<b>Lieu</b>	Bourges/département
<b>Financement</b>	<p>Crédits politique de la ville : État -DDETSPP</p> <p>Agence Régionale de Santé</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Mise en place d'un groupe d'échange de pratiques animé par une psychologue clinicienne, spécialiste de l'interculturalité.</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Année 2023 : 6 séances de 2 heures</p> <p>26/01, 16/02, 25/05, 6/07, 28/09, 23/11</p>
<b>Réalisation</b>	<p>En 2023, 6 séances de 2 heures ont eu lieu sur les 6 programmées.</p>
<b>Public</b>	<p>22 professionnelles (20 femmes, 2 hommes), 9 professions, de 14 structures de Bourges ont participé au Groupe d'Echange de Pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>5 Intervenants sociaux CADA St François</li> <li>4 Intervenants sociaux du Cher JeuMina</li> <li>1 Infirmière du Cher JeuMina</li> <li>1 Travailleur social du Cher JeuMina</li> <li>1 responsable LAEP Parentalité</li> <li>1 assistante sociale CMP</li> <li>2 assistantes sociales Département du Cher</li> <li>2 Intervenants sociaux CADA CJBC</li> <li>1 médiatrice emploi Tivoli Initiatives</li> <li>1 Intervenante sociale Entraide 18</li> <li>1 éducatrice spécialisée Le Relais</li> <li>1 CIP Le Relais</li> <li>1 infirmière du centre hospitalier G.Sand</li> </ul>

## DROIT DES ETRANGERS – FORMATION DES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNANTS LE PUBLIC ETRANGER

<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer durablement à la sensibilisation des professionnels sur les questions d'accès au droit des étrangers</li> <li>- Permettre aux professionnels étant amené à recevoir des étrangers de posséder un minimum de connaissances juridiques afin d'être en capacité de comprendre la demande, de la traiter ou de réorienter vers les interlocuteurs ad hoc</li> <li>- Améliorer l'accès aux droits des étrangers</li> </ul>
<b>Lieu</b>	Tivoli Initiative - 3 Rue du Moulon, 18000 Bourges
<b>Financement</b>	BOP 104
<b>Déroulement</b>	Organisation de sessions de formation/sensibilisation la médiation interculturelle à destination des professionnels sanitaires et sociaux du département
<b>Calendrier</b>	Première session : 30/11/2023 Deuxième session : 01/12/2023
<b>Réalisation</b>	Deux sessions d'une journée de formation « sensibilisation au droit des étrangers ». animées par une juriste de l'organisme ADATE
<b>Public</b>	27 professionnelles (24 femmes, 3 hommes), 16 professions, de 13 structures de Bourges ont participé à cette formation

## ACCÈS AUX DROITS LIÉS AU SEJOUR – PERMANENCES A EMMAÜS

<b>Objectif</b>	Permettre l'accès aux droits liés au séjour de compagnons orientés par la Communauté d'EMMAÜS
<b>Lieu</b>	Au siège de l'association à Bourges  Communauté EMMAÜS, Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin
<b>Financement</b>	Prestation régie par convention avec la communauté EMMAÜS
<b>Déroulement</b>	Accueil des compagnons lors d'entretiens individuels  Diagnostic de la situation administrative liée au séjour et constitution de dossiers  Restitution des diagnostics à la direction d'Emmaüs Suivi des dossiers déposés en préfecture
<b>Rythme</b>	Rendez-vous organisés le lundi après-midi entre 14h et 18h.ou le jeudi matin entre 9h et 12 h, jour de congé des compagnons
<b>Calendrier</b>	Du 03/02/2023 au 16/12/2023
<b>Réalisation</b>	26,50 heures
<b>Public</b>	10 compagnons



## MEDIATION INTERCULTURELLE - Médiation dans les bureaux de La Poste

<b>Objectif</b>	<p>Contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter et simplifier l'accès aux services de La Poste pour les publics vulnérables</li> <li>- améliorer l'atmosphère des bureaux</li> <li>- réduire les files d'attente</li> <li>- favoriser l'autonomie par un accompagnement dans l'utilisation des automates</li> </ul> <p>par des actions de médiation appropriées : information, accompagnement individuel, orientation vers les services internes de La poste, les administrations ou associations en fonction des demandes.</p>
<b>Lieu</b>	Bureaux de La poste de Bourges Nord et Vierzon
<b>Financement</b>	Convention avec le Groupe La Poste
<b>Déroulement</b>	<p>Permanences hebdomadaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gibjoncs et Chancellerie, 2 fois 3 heures sur chaque site</li> <li>- Vierzon, 2 fois 6 heures</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Du 02/01/2023 au 30/12/2023
<b>Réalisation</b>	<p>365 permanences de 3 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 223 à Bourges (117 Chancellerie -106 Gibjoncs)</li> <li>- 146 à Vierzon</li> </ul> <p>16 709 actions vers le public comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'orientation vers les guichets ou les conseillers bancaires</li> <li>L'orientation vers les automates</li> <li>L'aide au remplissage des imprimés, mandats, recommandés, libellés d'adresses</li> <li>L'aide à la compréhension, courrier/colis</li> <li>La médiation/interprétariat</li> <li>Autre et remise des imprimés</li> </ul>
<b>Public</b>	<p>Usagers des bureaux de La Poste, en situation de vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Barrière linguistique (expression, lecture, écriture)</li> <li>Difficultés cognitives qui rendent difficiles l'expression d'une demande, la compréhension des solutions, le remplissage des documents, utilisation des automates</li> <li>Accès physique aux automates pour les personnes à mobilité réduite</li> <li>Difficultés dans la gestion des documents personnels : carte d'identité, carte bancaire, justificatifs</li> </ul>



# L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE



En 2023, l'activité normale amorcée en 2022 s'est confirmée.

Une nouvelle prestation code de la route a été mise en place avec le SPIP du Cher (Service Pénitentiaire et de Probation). Cette action s'est déroulée au centre de détention de Bourges. Il a concerné 10 détenus.

En 2023, la règle de 5 passages maximum à l'examen pratique a été annulée. A présent, les candidats peuvent être présentés autant de fois qu'il est nécessaire, dans la limite de la validité de leur code. Ce qui explique que cette année, aucun de nos élèves n'ont dû arrêter leur formation.

En 2023, le coordinateur a rencontré l'ensemble des travailleurs sociaux du Conseil Département du Cher, des trois secteurs de Bourges (Gibjoncs, Chancellerie et Mazière), ainsi que les conseillers Mission Locale. Cela a permis, d'expliquer le fonctionnement de la plateforme mobilité et notamment, quel public est concerné par l'action.

## **L'ANNEE 2023 EN CHIFFRES**

### **97 diagnostics réalisés :**

- Pour les commissions : 85
- Pour la formation mission locale : 10
- Pour la formation VSP : 2

### **Personnes formées au titre du permis B :**

- 77 sur le module « théorie et conduite B/BA »
- 10 sur le module « passerelle BA/B »
- 4 sur le module « conduite supervisée »
- 72 sur le module « conduite »
- 12 sur le module « training code »
- 7 sur le module « PACE BPI »

### **10 personnes formées sur le module Intégracode**

### **3 personnes formées au titre de VSP**

### 39 réussites au code, 40 au permis

Créée fin 2014, l'auto-école a commencé à former ses premiers élèves en mai 2015.

Nous sommes aujourd'hui à 8.5 années de fonctionnement :

- 221 permis
- 262 codes

### Récapitulatif des résultats aux examens

	Nombre de personnes reçues								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Examen de code	31	33	40	31	44	32	26	26	39
Examen de conduite	13	29	31	40	30	17	24	27	40

### Prescriptions et Diagnostics

Nous avons organisé 3 commissions en 2023 :

- Avril 2023
- Septembre 2023
- Décembre 2023

Commissions 2023		
Nombre de prescriptions en 2023	Nombre de diagnostics en 2023	Nombre de dossiers acceptés en commission
114	85	53

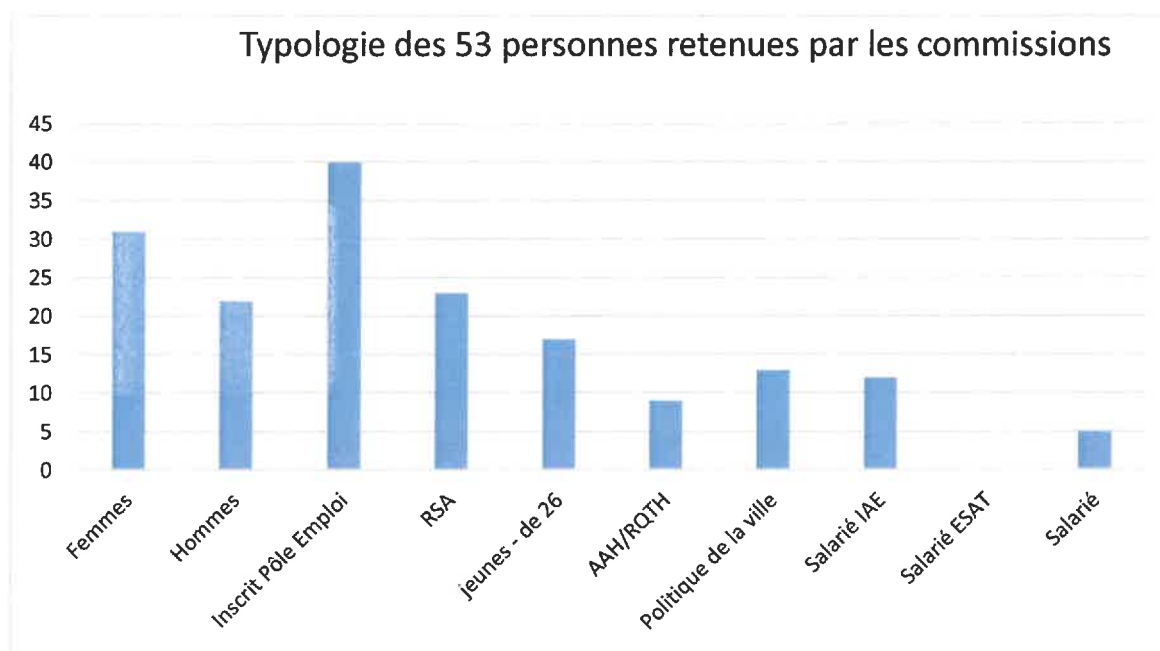
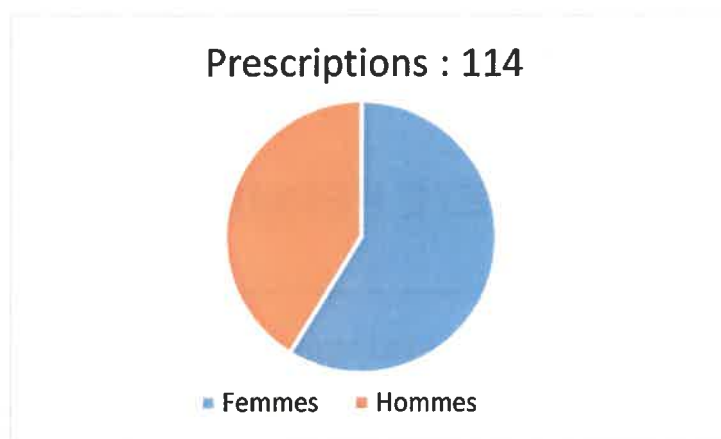
En 2023, nous avons reçu 114 prescriptions et réalisé 85 diagnostics pour les commissions.

Nous pouvons remarquer que 29 personnes n'ont pas fait l'objet d'un diagnostic (absence le jour du diagnostic, changement d'adresse, changement de projet...)

Sur les 85 personnes diagnostiquées, 53 personnes ont été retenues pour entrer en formation (60%), pour rappel nous étions à 50% il y a quelques années, mais moins bien que l'année précédente (70%)

C'est en partie pour ces raisons, qu'il était nécessaire de rencontrer les équipes du CD 18 et la Mission Locale.

## Proportion Femmes /Hommes : prescription



Nous pouvons constater qu'aussi bien sur les prescriptions que sur les entrées en formation, il s'agit de femmes. Ce qui s'explique par la nature des emplois recherchés ou déjà en cours, dans les domaines de l'aide à la personne et le nettoyage industriel. Les horaires décalés, les zones d'intervention souvent distantes de plusieurs kilomètres, sont un frein important pour l'exercice de ces professions. En formant notre public au permis de conduire, nous levons souvent le dernier frein à l'emploi.

Nous avons réalisé, début décembre 2023, une enquête sur l'impact du permis sur les personnes formées en 2022 afin d'évaluer à moyen terme l'impact généré par l'obtention du permis au regard de la mobilité et de l'emploi.

27 permis obtenus en 2022. Nous avons réussi contacter 16 personnes

## ENQUETE PERMIS 2022

Réalisation de 16 enquêtes en date du 26/03/2024 sur 27 permis obtenus

Depuis votre permis conduisez-vous : oui **14** non **1**

Achat en cours **1**

**Si oui ou Achat en cours** : quel véhicule ?

Boite manuelle **7** Boite automatique **8**

Essence **7** diesel **7** hybride électrique

1 - L'avez-vous acheté **11** Crédit oui **2** non **9**

Projet achat fait à quel moment :

Avant le permis  pendant le permis **2** après le permis **9**

2 - Déjà dans la famille **1**

3 - Véhicule de société/entreprise **2**

4 - Prêté **2** par des amis

5 - Loué  chez qui ? .....

6 - Autre : offert par la famille **1**

**Si non**

Pour quelles raisons : pas le budget



## Etiez-vous en emploi avant le permis

oui 7 non 9

**Si oui** : avez-vous gardé le même emploi : oui 4 non 2

Précisez :

Augmentation des heures 2

Changement de contrat 2

Rien a changé 2

Si non : pour quelles raisons : 1 reprise d'une formation

## Si non :

L'obtention du permis vous a permis l'accès à l'emploi : oui 8 non 1

Si oui :

Temps complet 5 Temps partiel 3

CDD  CDI 6 Intérim 2

Autre : .....

## Quels changements sur votre Mobilité :

### Vie quotidienne :

Courses 12

Déplacement des enfants 6

Culture 3

Sport

Vacances 5

Autre

**Santé** : Déménagement 5

**Logement** : Rendez-vous médecin 8

**Formation** 5

**Lien social** 3

### Depuis le permis :

Continuez-vous à vous a utiliser vos anciens modes de transport :

Comme avant 3 bus gratuit, pour trajet quotidien, plus pratique

Un peu moins 4

Beaucoup moins 9 pas pratique, pas à l'heure, temps de trajet trop long

Pourquoi ?

Satisfaction			
	Très satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Pas satisfaisant
Globalement comment avez-vous trouvez la formation	16		
Conditions d'accueil	16		
Contenus de formation	16		
formateurs	16		
Locaux	15	1	
Voitures	16		
Durée de formation	15	1	

Note sur le déroulement de la formation sur 10 9.5

Nous pouvons constater que suite à la formation au permis de conduire, les freins à l'emploi sont en grande majorité levés.  
L'achat d'un véhicule, même boîte automatique semble ne pas représenter un souci.



**PERMIS B/BA  
MODULE THEORIQUE ET CONDUITE**

<b>Objectif</b>	Améliorer la mobilité des personnes en difficulté d'apprentissage, engagées dans un projet d'insertion professionnelle ou sociale, par l'obtention du permis B ou BA (voiture automatique) grâce à un accompagnement pédagogique spécifique répondant aux difficultés particulières de ces publics.
<b>Lieu</b>	<b>BOURGES</b> Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
<b>Financement</b>	Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Communauté d'agglomération Bourges Plus Conseil Régional Centre - Val de Loire
<b>Modalités</b>	Module théorique : - Formation en groupe - 100 heures en moyenne - 2 x 3 heures/semaine sur 4 mois - 3 x 3 heures/semaine sur 3 mois - 2 x 6 heures /semaine sur 2 mois  Formation conduite : - Forfait de 50 heures ; au-delà, le stagiaire finance chaque heure, - conduite supervisée possible après 3 échecs à l'examen de conduite
<b>Calendrier</b>	4 sessions à Bourges : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du 17/01/2023 au 09/05/2023</li> <li>• Du 03/05/2023 au 26/07/2023</li> <li>• Du 25/09/2023 au 07/12/2023</li> <li>• Du 24/04/2023 au 27/06/2023</li> </ul>
<b>Réalisation</b>	Module théorique : 410 heures/groupe  Module théorique : 4081 heures/stagiaire Module conduite : 2585 heures/stagiaire
<b>Résultats</b>	39 ont obtenu le code 40 ont obtenu la conduite Formation pratique, durée moyenne : 58 heures

<b>MODULE CONDUITE SUPERVISEE</b>	
<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux stagiaires titulaires du code, après plusieurs échecs à l'examen de conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir de l'expérience</li> <li>- de lutter contre le stress de l'examen</li> <li>- de limiter le coût du permis</li> </ul> <p>Permettre à des titulaires du permis B et en difficulté pour conduire, de se remettre à niveau.</p>
<b>Lieu</b>	<p><b>BOURGES</b>            Auto-école associative            Centre de formation d'Accueil et Promotion            Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil départemental du Cher PDI            Crédits de la politique de la ville : Etat et Communauté d'agglomération Bourges Plus            Conseil régional Centre - Val de Loire</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Parcours individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 heures de mise à niveau avec un enseignant de la conduite</li> <li>- 1 000 km en conduite supervisée avec un bénévole.</li> </ul>
<b>Rythme</b>	<p>En fonction des disponibilités des bénévoles et des stagiaires            1 à 2 heures par semaine en moyenne</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Entrées/sorties permanentes</p>
<b>Nombre de stagiaires formés et résultats</b>	<p style="text-align: center;">7 Stagiaires formés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 déjà titulaires du permis ou du code</li> <li>- 1 en échec à l'examen pratique</li> </ul>

**MODULE VSP  
« VEHICULE SANS PERMIS »**

<b>Objectif</b>	<p>Permettre à des personnes en situation de handicap, salariés du GEDHIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'accéder à plus d'autonomie professionnelle et personnelle.</li> <li>- De se former au code de la route et à la pratique d'un VSP</li> <li>- De conduire un VSP en sécurité</li> </ul>
<b>Lieux</b>	<p align="center"><b>Auto-école associative</b> Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p> <p align="center"><b>ESAT GEDHIF</b> Site Asnières Allée des Bouvreuils</p>
<b>Financement</b>	<p align="center">GEDHIF, Formation professionnelle, Financements personnels</p>
<b>Déroulement</b>	<p align="center">groupe de 3 stagiaires</p>
<b>Rythme</b>	<p>Formation collective (code) 10 séances de 1 heure 30, 2 fois par semaine</p> <p>10 heures de conduite sur VSP double commande, 1 heure, 2 fois par semaine</p>
<b>Calendrier</b>	<p align="center">1<sup>er</sup> semestre</p>
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<p align="center">3 stagiaires</p>

## MODULE TRAINING

<b>Objectif</b>	Entraîner aux séries de code de la route, les élèves qui n'ont pas obtenu leur code à la deuxième présentation à l'examen.
<b>Lieu</b>	<b>BOURGES</b> Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
<b>Financement</b>	Conseil départemental du Cher PDI Crédits de la politique de la ville : Etat et Communauté d'Agglomération Bourges Plus Conseil régional Centre - Val de Loire
<b>Déroulement</b>	Accompagnement individuel à la carte Salle de code avec poste individuel, travail sur DVD et connexion internet ou Séances collectives : 8 à 10 stagiaires.
<b>Rythme</b>	Atelier multimédia individuel : à la carte Séances collectives : 1 matinée par semaine
<b>Réalisation</b>	En groupe
	367 heures/stagiaire
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>14 personnes</b>



# LA TRAVERSÉE MUSICALE



En 2022 nous avons travaillé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement afin de faire partie de la programmation du « Week-end en partage » au Hublot et avons ouvert l'évènement le vendredi 20 janvier 2023. Le spectacle que nous avons proposé a été une réussite et nous avons souhaité avec la Ligue de l'enseignement nous inscrire dans cette même programmation pour l'édition suivante qui se déroulera le week-end du 14 juin 2024.

L'intervenant artistique est Vivien Defferre qui se déplace sur les structures accueillant des immigrés afin de proposer des ateliers musicaux. Soulignons que cette année, la Ligue de l'enseignement est aussi un partenaire opérationnel du projet, permettant l'intégration d'un vidéaste, Hervé Bezet, qui, en lien avec Vivien, va filmer les répétitions, recueillir des témoignages, et qui permettra au public de découvrir les coulisses du projet et sa construction avant la restitution le 14 juin 2024.

L'action est donc en cours de réalisation pour préparer le spectacle musical dédié à la richesse des cultures, au partage et à la fraternité grandement nécessaires.

## Public effectivement touché

Stagiaires de classe FLE de l'AFPA : en collectif avec trois classes, trois chansons en français ont été choisies (Big Flo et Oli « Plus Tard » / Maxime Le Forestier « Né quelque part » / Bernard Lavilliers « Noir et Blanc ») un clip a même été réalisé sur le titre « Né quelque part » dispo sur la chaîne Youtube d'Accueil et Promotion.

Vivien a travaillé avec les apprenants sur des textes qui leur faisaient écho, ce travail a permis de libérer la parole sur leur parcours, mais il a surtout permis de fédérer les participants dans un registre qui ne leur ai jamais proposé.

PRJ du val d'Auron qui est doté d'un matériel d'enregistrement. C'était une bonne occasion de rallier au projet de jeunes immigrés avec un accueil chaleureux de l'équipe d'animateurs qui ont donné accès à leur studio afin de travailler les morceaux. Les jeunes participants ont pu enregistrer individuellement, et la plupart avait déjà une pratique de la musique ou de la chanson, mais aucunement l'occasion de la partager. C'était un bon moyen de les valoriser, de plus ce partenariat avec le PRJ a permis à certains participants de découvrir la structure.

Il y a aussi un travail en individuel dans les locaux d'Accueil et Promotion ou du PRJ du Val d'Auron, avec des personnes intéressées par le projet et rencontrées dans les classes FLE ou sur des scènes de la Tournée Bourges 2028 organisées par la Ville de Bourges, mais aussi des personnes ayant déjà participé au projet mais enthousiaste à l'idée de le revivre comme Angelina, jeune Ukrainienne, qui a envoyé un clip où elle interprète « Je veux » de ZAZ, réalisé dans son pays !

A chaque intervention, collective ou individuelle, le public a pu choisir une chanson et l'intervenant a travaillé les aspects suivants :

Le coaching vocal, le rythme, l'initiation aux instruments, l'arrangement.

Il faut souligner que les interventions en groupe se sont réalisées en collaboration avec les formateurs qui durant leur cours ont utilisé les textes pour travailler le français.

A l'origine du projet, nous avons envisagé d'enregistrer les chansons dans des clés USB, nous avons revu cet aspect et nous avons pris la décision de les enregistrer sur une chaîne Youtube. En effet, ce média est accessible à tous et plus adapté aux usages d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des chansons ont été enregistrées et seront disponibles tout au long de l'année 2023-2024 sur la chaîne YouTube d'Accueil et Promotion et relayés sur les réseaux (Facebook etc...) avec un double objectif :

- 1) Valoriser le travail fait par tous les participants, y compris ceux qui ne participeront pas au spectacle parce que leur parcours migratoire ne s'arrêtait pas à Bourges.
- 2) Donner envie au grand public de venir assister au spectacle le 14 juin 2024 au Hublot qui permettra d'allier du live à des vidéos.

Ainsi l'essentiel du travail à partir d'aujourd'hui sera de finaliser un spectacle d'environ 1heure mêlant chansons et textes live, ainsi que des vidéos.

Public AFPA :

- Une classe composée de 9 personnes comptant une majorité de femmes environ 90% et 10% d'hommes ayant entre 18 et 45 ans.
- Une classe composée de 7 personnes comptant une majorité d'hommes (5 hommes, 2 femmes) entre 20 et 50 ans
- Une classe composée de 14 personnes composée de 70% d'hommes et 30% de femmes ayant entre 25 et 40 ans

Public capté via les classes FLE et adhésion individuelle au projet :

- 3 femmes de 20 à 40 ans

Public ayant intégré le projet en autonomie (bouche à oreille) :

- 3 jeunes hommes de moins de 25 ans

Personnes ayant participé au projet l'année dernière :

- 1 jeunes hommes de 27 ans
- 1 femme de 48 ans.

# **RAPPORT FINANCIER 2023**

## RAPPORT FINANCIER 2023

Dans le dossier « rapport d'activité de l'année 2023 », au niveau des comptes financiers, vous trouverez, le bilan, actif et passif, et le compte de résultat puis le compte de résultat détaillé de l'exercice 2023 avec l'évolution des différents comptes sur 3 ans.

### 1. BILAN

#### Actif :

L'actif immobilisé du bilan (possessions de l'association) est de 22 228 €. L'actif circulant, composé des créances clients en cours de règlement et des subventions attendues, des placements dont le livret A ainsi que des disponibilités de trésorerie, est de 597 343 €.

#### Passif :

Changement de méthode comptable :

La provision en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) a été comptabilisée pour la première fois au titre de l'exercice 2023. Ceci a impacté à la baisse les fonds propres : 244 673 €, qui comprennent notamment :

▪ La réserve de trésorerie	84 691 €
▪ Le report à nouveau	159 660 €
▪ Le déficit de l'exercice	-16 670 €

Le montant des dettes est de 269 988 €, dont :

▪ Les factures et charges à payer en cours de traitement en fin d'année	108 560 €
▪ Les produits constatés d'avance (qui comprennent les montants des subventions pour les années suivantes des conventions pluriannuelles)	161 428 €

### 2. COMPTE DE RESULTAT

**Comparons les chiffres de 2023 à ceux de 2022 :**

#### Produits :

L'examen du compte de résultat fait apparaître une augmentation globale des produits de 9.4 % : les prestations de services ont augmenté de 9.6 % tandis que les subventions ont augmenté de 7.6 %.

#### Charges :

Dans le même temps les charges ont augmenté de 12.5 % :

- ✓ Les achats et services externes ont augmenté de 1.4 %
- ✓ Les frais de personnel ont augmenté de 14.1 % du fait de :
  - Augmentation de la valeur du point de 6.2 %
  - Augmentation du nombre d'Equivalent Temps Plein de l'association de 0.74 soit quasiment les trois quarts d'un poste.

Le poste frais de personnel demeure le plus lourd pour l'association (82 % des charges) avec 16.18 salariés en Equivalent Temps Plein.

Le graphique relatif aux financements, met en évidence la part prépondérante du soutien du Conseil Départemental et de l'Etat, mais aussi des prestations de services en nette augmentation par rapport à 2022 : + 9.6%. Les aides aux contrats de travail représentent 6 % des financements. A noter le nombre important de dossiers de financement à monter, suivre et évaluer, parfois pour de petits montants dont on mesure cependant la nécessité sur le graphique.

Le dernier graphique présente l'évolution sur 6 ans des dépenses de personnel, par rapport aux sources de financement constituées par les Prestations de services, d'une part, et les Subventions d'autre part. Alors que les subventions ne sont pas encore revenues au niveau de 2018, les prestations ont augmenté de 50 % sur la même période.

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 16 670 €. Ce déficit s'explique notamment par :

- ✓ Le report partiel ou total sur 2024 de plusieurs subventions à hauteur totale de 21 834 €.
- ✓ Aucune aide de la part d'une Fondation.

### **Analysons les résultats 2023 par secteur :**

La **PLATEFORME MOBILITE** présente un déficit de 3 249 €. Ce déficit s'explique par :

- ✓ une augmentation des charges de 11.4 % alors que, dans le même temps, les produits n'ont augmenté que de 10.0 %.

Le projet « permis B » est très largement déficitaire (16 590 euros) malgré :

- ✓ la subvention de la DREETS à hauteur de 6 833 € (une grande partie de la subvention ayant été reportée sur 2024)
- ✓ la prise en compte de produit exceptionnel à hauteur de 5 660 euros.

La **FORMATION** présente un excédent de 3 581 €, qui s'explique par :

- ✓ une augmentation des charges de 14.1 % alors que, dans le même temps, les produits ont augmenté de 15.2 %.

La Plateforme de formation linguistique est quasiment à l'équilibre (déficit de 189 €).

L'**ECOLE** présente un déficit de 11 728 €, qui s'explique par :

- ✓ une augmentation des charges de 27.0 % alors que, dans le même temps, les produits n'ont augmenté que de 14.3 %.
- ✓ le nombre d'Equivalent Temps Plein est passé de 2.20 à 2.73, ce qui représente une augmentation de 24 %, responsable en grande partie de l'augmentation des charges.

Le **CENTRE RESSOURCES** présente un déficit de 3 356 €, qui s'explique par :

- ✓ une augmentation des charges de 0.4 % alors que, dans le même temps, les produits ont diminué de 2.8 %.

Les projets subventionnés (Adulte-Relais, Médiation Interculturelle en Santé, Ateliers Numériques et Formation Accès aux droits) sont légèrement excédentaires.

Le déficit du secteur vient des projets de prestations (La Poste et Emmaüs).

La **TRAVERSEE MUSICALE** présente un déficit de 1 918 €, qui s'explique par :

- ✓ une diminution des charges de 38.8 % alors que, dans le même temps, les produits ont diminué de 52.0 %
- ✓ le report sur 2024, puisque l'action n'était pas terminée en 2023, des subventions de l'Etat et de la CAF à hauteur de 3 167 €.

### **3. BUDGET PREVISIONNEL 2024 :**

Vous trouverez le budget prévisionnel 2024 après le rapport du Commissaire aux Comptes.

Celui-ci est d'un montant nettement supérieur au précédent : 898 600 € pour le budget prévisionnel 2024 contre 795 600 € pour 2023. Cet accroissement de 12.9 % s'explique notamment par :

- ✓ L'inflation constatée en 2023
- ✓ L'augmentation de la valeur du point de 1.0 % en 2023
- ✓ L'augmentation vraisemblable de la valeur du point en 2024
- ✓ une charge supplémentaire de 38 800 euros pour pallier les départs en retraite prévus, (charge qui sera en grande partie compensée par une reprise sur provisions d'environ 30 000 €).

En conclusion, l'association ACCUEIL ET PROMOTION, soutenue par le dévouement des salariés, bénévoles et membres du Conseil d'Administration, a su garder le cap et minimiser le déficit, malgré les contraintes actuelles, les aléas des financements et la complexité de gestion des ressources humaines.

Le renouvellement de la confiance et du soutien des partenaires financiers, sera déterminant pour permettre à ACCUEIL ET PROMOTION de poursuivre sa mission en faveur de la lutte contre l'exclusion et toutes les discriminations.

**La trésorière**

**Claude Andanson**



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	90 268	69 630	20 638	30 079
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
. Participations et Créances rattachées	30		30	30
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	1 560		1 560	1 560
<b>Total</b>	<b>91 858</b>	<b>69 630</b>	<b>22 228</b>	<b>31 669</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>				
. Créances usagers et comptes rattachés	86 805		86 805	35 682
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	187 351		187 351	100 360
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
. Disponibilités	316 697		316 697	321 735
. Charges constatées d'avance	6 490		6 490	4 658
<b>Total</b>	<b>597 343</b>		<b>597 343</b>	<b>482 376</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>Frais d'émission des emprunts</b>				
<b>Primes de remb. des emprunts</b>				
<b>Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif</b>				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>689 201</b>	<b>69 630</b>	<b>619 571</b>	<b>494 044</b>

**C.G.R. AUDIT**  
 SAS au capital de 1000€  
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
 Tél 02 48 70 47 60 - Fax 02 48 68 01 77  
 SIRET 814 574 998 00013

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
· Fonds propres statutaires		
· Fonds propres complémentaires	84 691	
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
· Fonds propres statutaires		
· Fonds propres complémentaires		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
· Réserves statutaires ou contractuelles		
· Réserves pour projet de l'entité		84 691
· Autres		
<b>Report à nouveau</b>	159 660	262 465
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-18 670	4 714
<b>Situation nette (sous-total)</b>	227 681	351 870
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	16 992	25 154
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>244 673</b>	<b>377 024</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	5 000	10 000
<b>Total</b>	<b>5 000</b>	<b>10 000</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	99 910	
<b>Total</b>	<b>99 910</b>	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 170	820
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	94 146	84 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 244	16 084
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	161 428	5 843
<b>Total</b>	<b>269 988</b>	<b>107 020</b>
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>519 571</b>	<b>494 044</b>

**C.G.R. AUDIT**  
 SAS au capital de 10000  
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES  
 Tel: 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01  
 SIRET: 514 574 964 00013

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Cotisations	392	0,06	140	0,02	252	180,00
<b>Ventes de biens et services :</b>						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	303 197	39,53	276 528	39,91	26 671	9,65
<i>dont parrainages</i>						
<b>Produits de tiers financeurs :</b>						
- Concours publics et subv. d'exploit.	427 382	55,72	397 217	57,32	30 145	7,59
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels	2 537	0,33	3 292	0,48	-755	-22,92
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	23 444	3,08	8 763	1,26	14 681	187,53
Utilisations des fonds dédiés	10 000	1,30	7 000	1,01	3 000	42,86
Autres produits	-0	-0,00			0	0,00
<b>Total</b>	<b>764 932</b>	<b>100,00</b>	<b>692 938</b>	<b>100,00</b>	<b>73 994</b>	<b>10,68</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	130 915	17,07	132 365	19,10	-1 450	-1,10
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	23 641	3,08	24 514	3,54	-873	-3,58
Salaires et traitements	485 519	63,31	429 482	61,98	56 037	13,05
Charges sociales	143 192	18,87	117 820	17,00	25 372	21,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 441	1,23	8 702	1,26	739	8,49
Dotations aux provisions						
Report en fonds dédiés	5 000	0,65			5 000	100,00
Autres charges	48	0,01			48	100,00
<b>Total</b>	<b>797 766</b>	<b>104,02</b>	<b>712 883</b>	<b>102,88</b>	<b>84 873</b>	<b>11,91</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-30 824</b>	<b>-4,02</b>	<b>-10 945</b>	<b>-2,88</b>	<b>-10 879</b>	<b>-54,54</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	6 565	0,86	1 601	0,23	4 965	310,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
<b>Total</b>	<b>6 565</b>	<b>0,86</b>	<b>1 601</b>	<b>0,23</b>	<b>4 965</b>	<b>310,15</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
<b>Total</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>6 565</b>	<b>0,86</b>	<b>1 601</b>	<b>0,23</b>	<b>4 965</b>	<b>310,15</b>

CG.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax 02 48 68 01 77

SIRET 814 574 984 000 13

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		-24 259	-3,10		-18 345	-2,65	-5 914	-32,24
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
Sur opérations de gestion		36	0,00		13 037	1,88	-13 002	-99,73
Sur opérations en capital		8 162	1,06		10 274	1,48	-2 112	-20,55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges								
<b>Total</b>		<b>8 198</b>	<b>1,07</b>		<b>23 311</b>	<b>3,36</b>	<b>-15 113</b>	<b>-64,83</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
Sur opérations de gestion		10	0,00		9	0,00	1	14,95
Sur opérations en capital					244	0,04	-244	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>0,00</b>		<b>253</b>	<b>0,04</b>	<b>-243</b>	<b>-95,16</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>8 188</b>	<b>1,07</b>		<b>23 058</b>	<b>3,33</b>	<b>-14 871</b>	<b>-64,49</b>
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		599	0,08				599	#####
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>781 695</b>			<b>717 850</b>		<b>63 845</b>	<b>8,89</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>798 385</b>			<b>713 136</b>		<b>85 229</b>	<b>11,95</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>-16 670</b>	<b>-2,17</b>		<b>4 714</b>	<b>0,68</b>	<b>-21 384</b>	<b>-453,51</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat		6 059			5 539		520	9,39
<b>Total</b>		<b>6 059</b>			<b>5 539</b>		<b>520</b>	<b>9,39</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole		6 059			5 539		520	9,39
<b>Total</b>		<b>6 059</b>			<b>5 539</b>		<b>520</b>	<b>9,39</b>

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

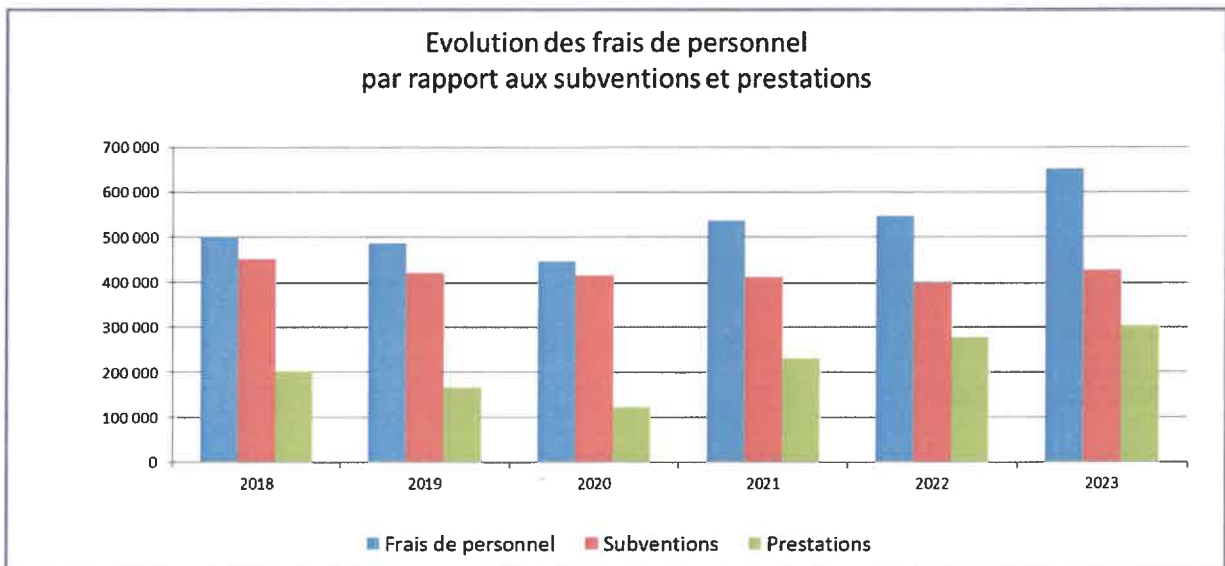
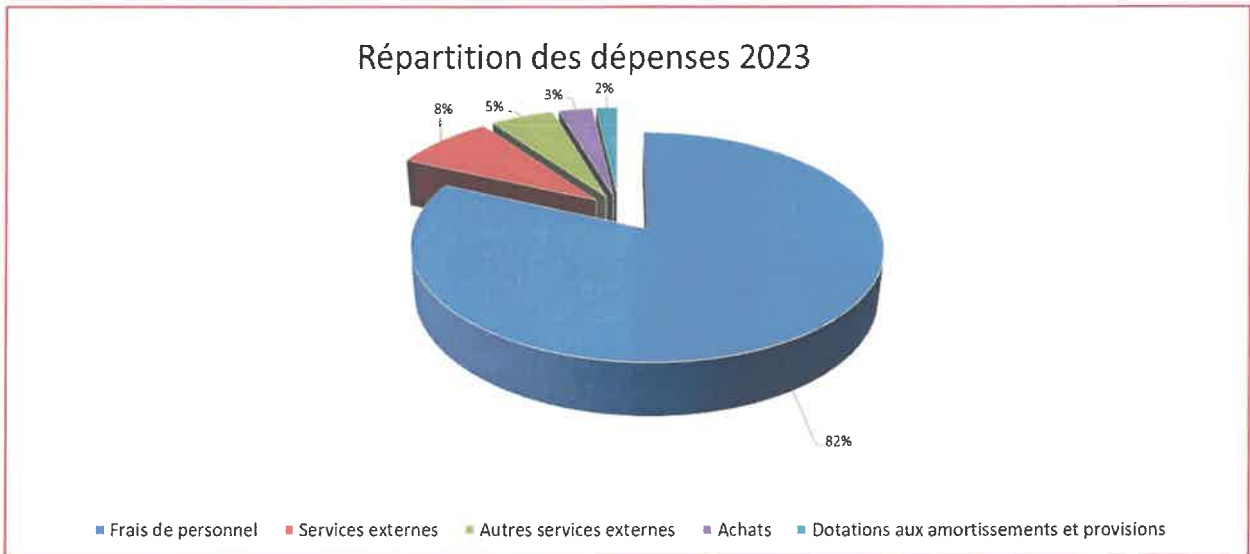
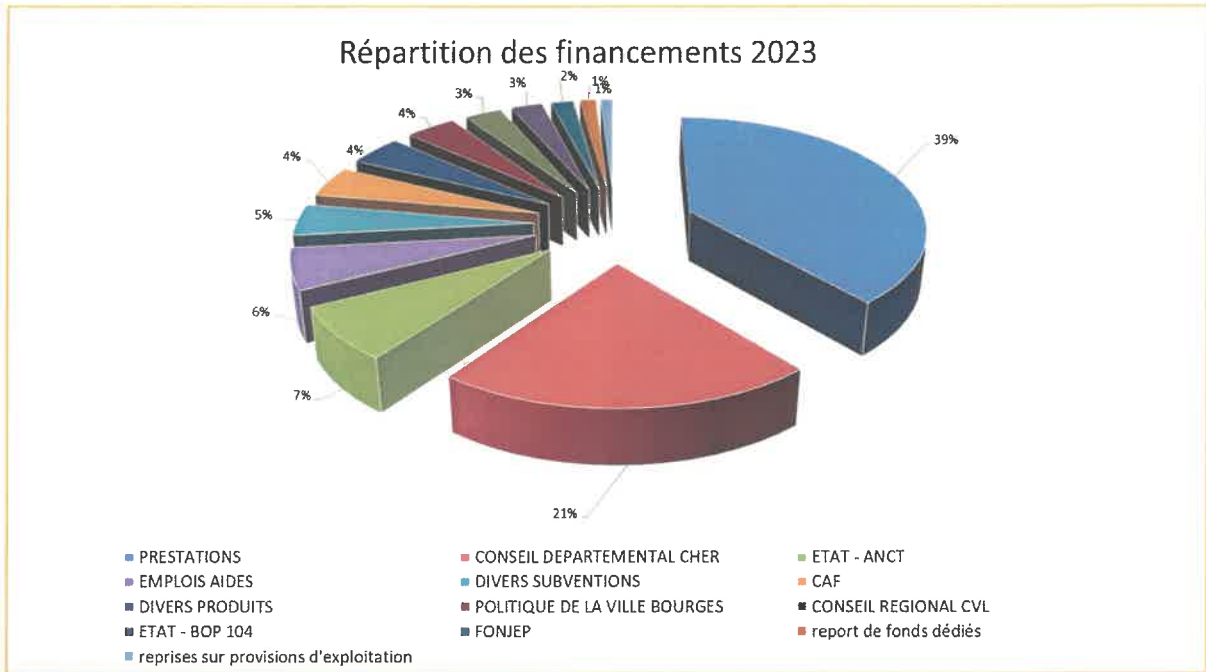
Tél 02 45 70 47 50 - Fax 02 48 68 01 77

SIRET 814 574 984 0013



## COMPTE DE RESULTAT DETAILLE au 31/12/2023

CHARGES		2023	2022	2021	Var. /2022	PRODUITS		2023	2022	2021	Var. /2022
60	<b>ACHATS</b>	22 476	21 964	15 774	2,3%	70	<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	303 197	276 526	229 815	9,6%
	prestations de services	4 138	4 994	1 924			participations des usagers - AEA	37 700	27 240	20 877	
	achats fournitures non stockées	18 338	16 970	13 850			participations des usagers - ECOLE	683	602	414	
61	<b>SERVICES EXTERNES</b>	66 319	65 720	75 707	0,9%		prestation CAF CLAS - ECOLE	55 082	52 583	39 766	
	sous-traitance		1 779	4 912			prestations visas 3 en 1 - FORMATION	29 970	24 561	37 065	
	crédit-bail	13 594					prestations PRF RAN/FLE/FLVALPHA -	90 000	81 445		
	locations immobilières	16 555	15 403	15 071			autres prestations de services	89 432	89 725	131 323	
	locations mobilières	9 918	19 950	21 024			autres produits d'activités annexes - AEA	330	370	370	
	charges locatives	1 784	1 269	1 648		74	<b>SUBVENTIONS</b>	427 362	397 217	420 087	7,6%
	entretien et réparations	16 309	19 246	24 962			ETAT - ANCT	57 850	60 532	50 398	
	assurance	7 583	7 552	7 552			ETAT - BOP 104	19 600	15 700	7 387	
	documentation	576	521	537			MINST. DE LA CULTURE / DRAC	1 333	2 000	2 000	
62	<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	42 119	41 390	39 845	1,8%		DROIT DES FEMMES	2 333	2 000	2 000	
	rémunération intermédiaires et honoraires	25 375	27 257	25 718			JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE - BC			1 000	
	publicité, publications	2 080	55	50			FONJEP	14 214	14 214	14 214	
	frais de déplacement	3 667	5 039	4 611			ETAT - ARS	7 400	7 400	12 267	
	missions et réceptions	3 134	564	64			ÉTAT - CITE EDUCATIVE	5 843	2 922		
	frais de télécommunications et postaux	6 038	6 905	8 108			ETAT - DREETS	6 833			
	services bancaires	244	403	361			emplois aidés	45 213	22 702	47 555	
	frais divers	1 582	1 169	935			CONSEIL REGIONAL CVL	23 240	25 300		
63	<b>IMPÔTS &amp; TAXES</b>	23 641	24 514	21 131	-3,6%		CONSEIL DEPARTEMENTAL CHER	166 636	166 636	166 636	
	impôts et taxes sur les salaires	18 982	13 412	9 352			VILLE DE BOURGES	5 000	2 600	2 300	
	versements formation	4 659	10 576	11 069			CONTRAT DE VILLE - BOURGES	31 600	35 062	32 250	
	droit d'enregistrement et timbres		525	710			CONTRAT DE VILLE - VIERZON			1 000	
							BOURGES PLUS	6 000	3 000	3 000	
64	<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	628 711	547 302	536 875	14,9%		COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON			2 000	
	rémunérations des personnels	485 519	429 482	423 207			CAF	34 267	34 700	45 500	
	charges sociales	139 841	114 966	111 049			AUTRES - POLE EMPLOI			22 900	
	autres charges de personnel	3 351	2 854	2 619			AUTRES - FONDATIONS		2 449	7 679	
65	<b>CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	48		3 746		75	<b>PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	2 929	140	192	
	charges de gestion courante	48		3 746			produits de gestion courante	2 929	140	192	
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>					76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	6 565	1 601	995	310,2%
	charges financières						produits financiers	6 565	1 601	995	
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	10	253	27 356		77	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	8 198	23 311	22 551	-64,8%
	charges exceptionnelles	10	253	27 356			produits exceptionnels	8 198	23 311	22 551	
68	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	14 441	8 702	11 206	65,9%	78	<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	17 609	7 000	27 583	151,6%
	dotations aux amortissements	9 441	8 702	4 206			reprises sur provisions d'exploitation	7 609		570	
	dotations aux provisions						report fonds dédiés	10 000	7 000	27 013	
	fonds reportés	5 000		7 000		79	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	15 835	8 763	14 484	80,7%
69	<b>IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES</b>	599					remboursements UNIFORMATION		2 098	3 100	
	impôts sur les sociétés	599					indemnités activité partielle			1 291	
							transferts de charges U	15 835	6 665	10 092	
						10	<b>RESERVE SUR FONDS PROPRES</b>				
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>798 365</b>	<b>709 844</b>	<b>731 640</b>	<b>12,5%</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>781 695</b>	<b>714 558</b>	<b>715 706</b>	<b>9,4%</b>
	<b>EXCEDENT</b>		<b>4 714</b>				<b>DEFICIT</b>	<b>16 670</b>		<b>15 934</b>	
86	<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>6 059</b>	<b>5 539</b>	<b>3 359</b>		87	<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>6 059</b>	<b>5 539</b>	<b>3 359</b>	
	secours en nature						secours en nature				
	mise à disposition gratuite de biens et de prestations						mise à disposition gratuite de biens et de prestations				
	personnel bénévole	6 059	5 539	3 359			personnel bénévole	6 059	5 539	3 359	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>804 423</b>	<b>715 383</b>	<b>734 999</b>	<b>12,4%</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>787 754</b>	<b>720 097</b>	<b>719 065</b>	<b>9,4%</b>







commissaire  
aux comptes

SAS CGR AUDIT

Audit, Conseil, Expertise



*Cabinet Gilles Royer*

Expertise & Audit

*Mr Gilles Royer  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

**ASSO ACCUEIL ET PROMOTION**

18 ESP DU PRADO 3<sup>e</sup> ETAGE-PORTE 3  
18 000 – BOURGES

\*\*\*\_\*\*\*

Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**Sur les Comptes annuels**

 **ACCUEIL et PROMOTION**  
**18 Esplanade du Prado**  
**18000 BOURGES**

## **ASSO ACCUEIL ET PROMOTION**

Siège social : 18 ESP DU PRADO 3<sup>è</sup> ETAGE-PORTE 3  
18 000 BOURGES

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACCUEIL ET PROMOTION relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 à la date de l'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations significatives – Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose l'impact sur les comptes annuels de la provision des indemnités de fin de carrière.

En application du Plan Comptable Général, l'impact de ce changement, soit 107 519 euros à l'ouverture de l'exercice, a été imputé en diminution des capitaux propres au compte de report à nouveau.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Autres informations significatives – Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels expose l'impact sur les comptes annuels de la provision des indemnités de fin de carrière.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Règles et principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Estimations comptables :**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la détermination des subventions reçues et à recevoir, des produits constatées d'avance et des provisions pour risques et charges, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

### **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 30 Avril 2024

SAS CGR AUDIT représentée par  
Mr Gilles ROYER

Signé électroniquement le 02/05/2024 par  
Gilles Royer

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Royer', written over a faint horizontal line.



commissaire  
aux comptes

SAS CGR AUDIT  
Audit, Conseil, Expertise



Cabinet Gilles Royer  
Expertise & Audit

Mr Gilles Royer  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Diplômé de l'ISC de Montpellier

**ASSO ACCUEIL ET PROMOTION  
ASSOCIATION**

18 ESP DU PRADO 3è ETAGE-PORTE 3  
18 000 – BOURGES

\*\*\*\_\*\*\*

Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 décembre 2023

**Rapport du Commissaire aux Comptes**  
**Sur les conventions réglementées**

**ACCUEIL et PROMOTION**  
**18 Esplanade du Prado**  
**18000 BOURGES**



**ASSO ACCUEIL ET PROMOTION**

Siège social : 18 ESP DU PRADO 3è ETAGE –PORTE 3  
18 000 BOURGES

**Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées  
Assemblée d'approbation des comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

**CONVENTIONS PASSEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

## **Remboursement des frais de déplacement des administrateurs**

### Personnes concernées :

Ensemble des administrateurs

### Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration ont représenté un montant de 522,06 €. Ils ont fait l'objet d'un abandon par les bénéficiaires pour la totalité.

## **Convention de subvention avec la mairie de BOURGES**

### Personnes concernées :

Monsieur JOEL CROTTE, administrateur d'accueil et promotion et conseiller municipal à la Mairie de BOURGES.

### Modalités :

Une convention de subvention a été conclue le 14 avril 2023 entre la Mairie de BOURGES et l'association Accueil et promotion. Au titre de cette convention, il est prévu en contrepartie des actions menées par l'association ACCUEIL ET PROMOTION que la mairie de BOURGES verse à l'association une subvention de 31 600 €. Cette convention prévoit que l'association mène les actions suivantes :

- Formation des animateurs d'accompagnement à la scolarité
- Poste d'adulte relais-Insertion des migrants
- Réussite éducative
- Plateforme de formation linguistique et formation de base

Cette subvention est attribuée pour l'ensemble de l'exercice 2023.

Fait à Bourges, le 30 Avril 2024

Signé électroniquement le 02/05/2024 par  
Gilles Royer



SAS CGR AUDIT représentée par  
Mr Gilles ROYER

### SECTEUR - ASSOCIATION

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 ACHATS</b>	<b>27 194,35</b>	<b>70 PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>322 312,34</b>
prestations de services	4 000,00	participations des usagers - AEA	25 600,00
achats fournitures non stockées	23 194,35	participations des usagers - ECOLE	768,00
<b>61 SERVICES EXTERNES</b>	<b>80 738,60</b>	prestation CAF CLAS - ECOLE	48 689,97
sous-traitance	8 300,00	prestations visas 3 en 1 - FORMATION	27 195,00
locations immobilières	16 880,45	prestations RAN/FLE/FLI/ALPHA-FORMATION	91 000,00
locations mobilières	22 541,32	autres prestations de services	128 579,37
charges locatives	1 854,00	autres produits d'activités annexes - AEA	480,00
entretien et réparations	22 198,84	<b>74 SUBVENTIONS</b>	<b>522 745,36</b>
assurance	7 572,99	ETAT - ANCT	66 350,00
documentation	1 391,00	ETAT - BOP 104	26 100,00
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>46 946,58</b>	MINIST. DE LA CULTURE / DRAC	3 000,00
rémunération intermédiaires et honoraires	27 713,15	DROIT DES FEMMES	3 000,00
publicité, publications	3 450,00	FONJEP	14 214,00
frais de déplacement	4 750,00	ETAT - ARS	7 400,00
missions et réceptions	1 987,60		
frais de télécommunications et postaux	7 545,83	emplois aidés	64 495,36
services bancaires	450,00	CONSEIL REGIONAL CVL	25 300,00
frais divers	1 050,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL CHER	181 186,00
<b>63 IMPÔTS &amp; TAXES</b>	<b>21 909,64</b>	VILLE DE BOURGES	4 000,00
impôts et taxes sur les salaires	13 260,01	CONTRAT DE VILLE - BOURGES	40 050,00
versements formation	8 649,63	BOURGES PLUS	9 000,00
<b>64 FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>670 935,54</b>		
rémunérations des personnels	529 257,76	CAF	51 050,00
charges sociales	137 115,74	AUTRES - POLE EMPLOI	
autres charges de personnel	4 562,04	AUTRES - FONDATIONS	27 600,00
<b>65 CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 500,00</b>	<b>75 PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
charges de gestion courante	2 500,00	produits de gestion courante	
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>		<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	
charges financières		produits financiers	
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>38 800,00</b>	<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>12 450,00</b>
charges exceptionnelles	38 800,00	produits exceptionnels	12 450,00
<b>68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>9 582,98</b>	<b>78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	
dotations aux amortissements	9 582,98	reprises sur provisions d'exploitation	
dotations aux provisions		report de fonds dédiés	
fonds reportés		<b>79 TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>2 300,00</b>
		remboursements UNIFORMATION	2 300,00
		<b>10 RESERVE SUR FONDS PROPRES</b>	<b>38 800,00</b>
		réserve de trésorerie dans fonds propres	38 800,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>898 607,70</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>898 607,70</b>
<b>86 Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>10 000,00</b>	<b>87 Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>10 000,00</b>
secours en nature		secours en nature	
mise à disposition gratuite de biens et de prestations		mise à disposition gratuite de biens et de prestations	
personnel bénévole	10 000,00	personnel bénévole	10 000,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>908 607,69</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>908 607,70</b>

Budget version 1 établi le 24/07/23

# ANNEXES

**BUREAU**

élu au cours de la réunion du C.A. du 30 mai 2023

-----

**PRESIDENT :** Monsieur Saadane BENSIZERARA

**TRESORIERE :** Madame Claude ANDANSON

**SECRETAIRE :** Monsieur Philippe ANDANSON

**MEMBRES**

Monsieur Michel CHANTELOUP

Monsieur Joël CROTTE

Monsieur Hamadi MOUELHI

Madame Marie-Thérèse PETIT

Madame Nicole PETIT

\* \*  
\*

**CENTRE DE FORMATION**

ANDANSON Claude  
ANDANSON Philippe  
HUGON Anne  
NIVET Philippe

**AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE**

ANDANSON Philippe  
CHANTELOUP Michel  
CROTTE Joël  
DELORME François  
PETIT Marie-Thérèse

**SECTEUR ECOLE**

ANDANSON Philippe  
ANTOINE Colette  
AUDEBERT Françoise  
BRAZ DE COSTA Arantxa  
CERCLIER François  
MANEUVRIER Christiane  
SAINTON Martine

**DIRECTION :**

DEGDOUG Dalila

**Administration-Comptabilité :**

BELO Maria da Graça  
FARHAN Chahnaïse  
GEVREY Renaud

**FORMATION LINGUISTIQUE :**

DA CRUZ Marianne, coordinatrice  
BAILLY Maryline  
BAUDRIER Suzy  
BOULAY Catherine  
DE SOUZA GUIMARAES Lucas  
LOPEZ Alba  
MARTIN Patricia  
PILLET Stéphanie

**CENTRE DE RESSOURCES :**

BIBA Sophie  
DA SILVA Dominique  
TAOUFIQ Said  
TURAN Nezaket

**AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE :**

BONIN Thierry, coordinateur  
GIORDANO Aurore LEMKHAYER  
Auréli MAUBERT Philippe

**SECTEUR ECOLE :**

DA SILVA Dominique, coordinatrice	BEGUE Pascale
BAKHTI Myriam	BURGEVIN Patrick
BOUKHLAL Camil	DELMARRE Mathieu
COUSIN Clémentine	DURAND Laurence
DOMINGUES Lorelei	GOMEZ Charlotte
GIZARDIN Armelle	GUILLON-ROMARIN Gauvin
GUESMI Magalie	GUYONNET Nathan
GUIMIAUX Sarah	KRAJEWSKI Mélanie
IZAUTE Chris	LHOMMO Valérie
LABORIE Pierre	MARTINAT Fabienne
MACHADO Cécile	PILLET Stéphanie
PACTAT Laura	SKOWRONSKI Quentin
RENAULT Caroline	
SOLA Maelle	



**Accueil et Promotion**

**vendredi 20 janvier**  
**19h30 au hublot**  
**spectacle gratuit**

**LA TRAVERSÉE MUSICALE**

Un voyage musical à la découverte d'un répertoire venu d'ailleurs avec du rap Mauritanien, de la pop Thaïlandaise, du traditionnel Afghan, Béninois... de la variété sud américaine, Ukrainienne, Française







## *Spectacle*

# Des migrants répètent un spectacle musical qui sera proposé vendredi prochain sur la scène du Hublot, à Bourges



Des migrants de l'association Accueil et Promotion se produiront pour un spectacle musical au Hublot  
© Agence BOURGES

Accueil et promotion organise un spectacle musical au Hublot vendredi prochain. Des migrants de plusieurs pays se produiront sur scène. Hier après-midi, c'était l'heure des répétitions.

La Traversée musicale aura lieu vendredi sur la scène du Hublot. C'est l'association Accueil et promotion qui organise ce spectacle inédit et original. Cette association, qui existe depuis 1965, est aujourd'hui dirigée par Dalila Degdoug. Son but premier : aider les étrangers à leur arrivée en France. Elle s'appuie sur plusieurs volets : l'apprentissage de la langue française, l'accompagnement scolaire, une aide à l'insertion sociale et professionnelle ou encore une plateforme mobilité et son auto-école.

"Faire changer le regard des gens sur les migrants"

*DALILA DEGDOUG (Directrice de l'association Accueil et Promouvoir)*

Pour encourager la transmission culturelle, Dalila Degdoug a eu l'idée d'un projet original : un spectacle musical où toutes les personnes qu'elle aide à travers l'association pourraient partager leur culture sur scène. « Je voulais essentialiser l'être humain à ce qu'il est, à travers la culture, ce qui est commun à tous », explique-t-elle. Avec l'objectif de « faire changer le regard » sur ces personnes qui ont fui leur pays. La représentation, qui durera environ une heure, a mobilisé 40 à 50 personnes, tous volontaires.

*Accueil et Promotion travaille toujours à l'intégration des personnes étrangères*

## Une nouvelle vie en France

Pour mener la direction artistique de l'événement, l'association a fait appel à Vivien Defferre. Musicien, il organise des ateliers musicaux pour tout public avec son auto-entreprise « Vivien : Destination Musique-Animations & Apprentissage ». Il s'est occupé de construire ce spectacle et de mener les répétitions. Au programme, du chant et de la danse. Des vidéos viendront ponctuer la soirée avec des captations réalisées en amont. Beaucoup d'entre eux se produiront en direct. C'est le cas de Juan, Leo et Luis, tous les trois originaires d'Amérique du Sud. Leo et Juan sont deux frères de 24 et 28 ans qui ont quitté la Colombie il y a huit mois pour rejoindre la France. « Nous sommes partis de Colombie où il y a beaucoup de problèmes, la violence, la pauvreté, l'insécurité », expliquent les réfugiés. Vendredi soir, ils auront chacun un solo et un trio, qu'ils partageront avec Luis. Ce Vénézuélien de 35 ans, arrivé il y a un an, était professeur d'espagnol dans son pays natal : « Je suis syndicaliste, et j'étais contre le gouvernement en place. La situation dans mon pays est compliquée, je souhaite faire ma vie en France. » Ils sont tous les trois en formation à l'Institut communautaire d'éducation permanente (Imep) pour apprendre le français.

## De la danse traditionnelle

Ce sera leur première sur une grande scène, où ils chanteront – plutôt bien, à écouter les répétitions – des reprises en espagnol. Une manière de transmettre leur culture au public. Quand ils ont entendu parler du projet de concert, ils n'ont pas hésité : « On aime tous la musique et pour nous, c'est un moyen de découvrir de nouvelles personnes et de s'intégrer encore mieux. »

Côté danse, on retrouvera notamment Clémentine. Cette Ivoirienne est en France depuis de nombreuses années. Vendredi soir, elle arborera sa tenue traditionnelle pour danser, comme l'espère l'association, devant plusieurs centaines de spectateurs. Idem pour Leila et Karima, qui partageront leur culture marocaine en dansant. Tous ces artistes sont actuellement en pleine répétition pour être fin prêt le jour J.

Ce spectacle fait partie du Hublot en partage, une initiative portée par la Ligue de l'enseignement – FOL du Cher et regroupant, durant du 20 au 22 janvier, des spectacles et ateliers. La Traversée musicale ouvrira le bal.

### **Léa Zuzarte**

**Pratique.** Le spectacle aura lieu vendredi 20 janvier, 19h30, au Hublot à Bourges. Entrée gratuite.

- **BOURGES - LOISIRS**



## Infos spectacle vivant

n°308.odt

...

### **(Bourges) Un partage de culture en musique**

La Traversée musicale aura lieu vendredi sur la scène du Hublot. C'est l'association Accueil et promotion qui organise ce spectacle inédit et original. Cette association, qui existe depuis 1965, est aujourd'hui dirigée par Dalila Degdoug. Son but premier : aider les étrangers à leur arrivée en France. Elle s'appuie sur plusieurs volets : l'apprentissage de la langue française, l'accompagnement scolaire, une aide à l'insertion sociale et professionnelle ou encore une plateforme mobilité et son auto-école. Pour encourager la transmission culturelle, Dalila Degdoug a eu l'idée d'un projet original : un spectacle musical où toutes les personnes qu'elle aide à travers l'association pourraient partager leur culture sur scène. « Je voulais essentialiser l'être humain à ce qu'il est, à travers la culture, ce qui est commun à tous », explique-t-elle. Avec l'objectif de « faire changer le regard » sur ces personnes qui ont fui leur pays. La représentation, qui durera environ une heure, a mobilisé 40 à 50 personnes, tous volontaires. Pour mener la direction artistique de l'événement, l'association a fait appel à Vivien Defferre. Musicien, il organise des ateliers musicaux pour tout public avec son auto-entreprise « Vivien : Destination Musique-Animations & Apprentissage ». Il s'est occupé de construire ce spectacle et de mener les répétitions. Au programme, du chant et de la danse. Des vidéos viendront ponctuer la soirée avec des captations réalisées en amont. Ce spectacle fait partie du Hublot en partage, une initiative portée par la Ligue de l'enseignement – FOL du Cher et regroupant, durant du 20 au 22 janvier, des spectacles et ateliers. La Traversée musicale ouvrira le bal.

[Le Berry, 15/01, p.8](#)



## *Politique*

# La ministre déléguée, Isabelle Lonvis-Rome, en visite à Bourges ce vendredi : on vous dit pourquoi



Visite de la Ministre de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, Isabelle Lonvis-Rome , ce vendredi à Bourges. © Christophe Péan

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sera à Bourges ce vendredi 20 janvier.

"Dans le cadre de la politique menée par le gouvernement en faveur de l'égalité et pour lutter contre toutes les formes de discriminations, Isabelle Lonvis-Rome, se rendra à Bourges, vendredi 20 janvier 2023", explique un communiqué de presse du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

### Le programme de sa journée :

La ministre est attendue dans le Cher à partir de 9 h 30, à la permanence du conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD). Un temps d'échanges avec les équipes et les usagers est prévue.

À 11 heures, Isabelle Lonvis-Rome prendra la direction des locaux de l'association Accueil et promotion. Les enjeux de lutte contre les discriminations devraient être au cœur des discussions avec les différents acteurs.

Enfin, à 15 heures, elle se rendra au Creps de Bourges où elle clôturera les États généraux du sport féminin qui se tiennent depuis le début de la semaine.

**BOURGES- POLITIQUE**

## Ville de Bourges - Officiel 20/01/2023

[VISITE MINISTERIELLE]

✔ Visite ce jour de l'association **Accueil et Promotion**, d'Isabelle Lonvis Rome, Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des Chances, en compagnie de **Magali Bessard**, 1ère Maire-adjointe déléguée à la Santé, à l'égalité femmes-hommes.

📹 **Accueil et Promotion** a pour objectif d'apporter un appui à toute personne d'origine étrangère dans le Cher, et plus largement à toute personne en situation d'exclusion, afin de favoriser son intégration et son insertion sociale et professionnelle.





## 15/03/2023 - Visite du Fondateur d'Accueil et Promotion en 1965

au centre de formation- Abbé Cothenet Edouard (âgé de 98 ans)



Saadane BENSIZERARA, président d'Accueil et Promotion  
Abbé Edouard COTHENET  
le père Michel FRANCO  
Dalila DEGDOUG, directrice d'Accueil et Promotion



**FRANÇOIS CORMIER BOULIGEON**  
Député du Cher

## La semaine de votre député du 3 au 9 juillet

Jour	Activités
<b>Lundi</b>	<p><b>10h00</b> Point avec le Colonel Caussanel concernant du groupement de Gendarmerie du Cher, sur les violences de rue de la semaine passée et sur l'activité des gendarmes de l'année écoulée</p> <p><b>12h00</b> Participation au rassemblement citoyen à Bourges en soutien aux Maires de France</p> <p><b>14h00</b> Réunion de travail avec Denis Jamet, nouveau président de la FNSEA du Cher sur la situation de l'agriculture dans notre département et sur le futur loi d'orientation agricole</p> <p><b>16h00</b> Point avec Patrick Barnier et Pascal Bourdillon, président et directeur de Berry numérique, sur le déploiement de la fibre et du haut-débit dans le Cher</p> <p><b>17h00</b> Réception en mairie de Bourges en l'honneur d'une délégation d'élus ukrainiens de la ville de Korosten</p>
<b>Mardi</b>	<p><b>10h00</b> Permanence pour les citoyens du Cher et travail sur les dossiers du département</p> <p><b>15h00</b> Réunion de travail sur la première année de médecine à Bourges avec le président de l'Université d'Orléans et le doyen de la faculté de droit en charge de la création de la deuxième faculté de médecine en région</p> <p><b>21h30</b> Hémicycle - loi d'orientation et programmation du ministère de la Justice 2023-2027 - loi organique sur l'ouverture, modernisation et responsabilité du corps judiciaire</p>
<b>Mercredi</b>	<p><b>8h30</b> Petit déjeuner d'échanges sur les enjeux et défis de la cohésion des territoires</p> <p><b>9h30</b> Commission de la Défense</p> <p><b>11h00</b> Réunion du Groupe d'étude, vignes, vins et œnologie</p> <p><b>13h30</b> Réunion du Groupe d'étude fin de vie</p> <p><b>15h00</b> Hémicycle - CMP donner à la douane les moyens de faire face aux nouvelles menaces</p> <p><b>16h30</b> Avec le ministre des Armées Sébastien Lecornu pour la prise d'armes d'été</p> <p><b>20h15</b> Point avec le ministre Clément Beaune sur les questions de transports touchant à la région Centre Val de Loire</p>
<b>Jeudi</b>	<p><b>9h00</b> Hémicycle - loi d'orientation et programmation du ministère de la Justice 2023-2027 - loi organique sur l'ouverture, modernisation et responsabilité du corps judiciaire</p> <p><b>15h00</b> Hémicycle - Suite de l'odj</p>
<b>Vendredi</b>	<p><b>10h00</b> Cérémonie à Bourges sur la Journée de la Police nationale</p> <p><b>11h00</b> Rencontre avec l'association « Accueil et Promotion » aux Gibjongs, j'échangerai avec le maire de Saint Martin d'Auxigny sur ces projets puis rejoindrai les bénévoles du Collectif des Mamans à la Chancellerie.</p> <p><b>15h00</b> Réunion avec le Maire de Saint Martin d'Auxigny</p> <p><b>18h30</b> Participation au pot de fin de saison du Collectif des Mamans à la Chancellerie à Bourges</p>
<b>Samedi</b>	<p><b>19h30</b> Participation à Crézanswing à Sancerre</p>

sur la loi de programmation en faveur de la Justice.

La Journée de mercredi sera chargée, sur les sujets de défense (réunion de la Commission et prise d'arme avec le Ministre des Armées), de cohésion des territoires, de viticulture, de fin de vie et de transport avec une réunion en fin de journée avec le ministre en charge de ces questions.

Jeudi, je continuerai l'examen de la loi sur la justice de programmation du ministère de la Justice.

De retour dans le Berry vendredi, je serai aux côtés des fonctionnaires de la Police nationale. Je visiterai ensuite l'association « Accueil et Promotion » aux Gibjongs. L'après-midi, j'échangerai avec le maire de Saint Martin d'Auxigny sur ces projets puis rejoindrai les bénévoles du Collectif des Mamans à la Chancellerie.

Fin de semaine conviviale dans le cadre du Festival Crézanswing à Crézancy en Sancerre.

Je vous souhaite une très belle semaine !

#Berry #Cher #Circo1801 #Bourges #Gibjongs #Chancellerie #SaintMartinDauxigny #Crézancyensancerre #AssembléeNationale #Justice #Agriculture #Défense #Armée #Culture #DéputéduCher #députédeterrain #députéengagé Voir moins

14

1

Ecrivez un commentaire...





Alain Bouquin est avec Joel Crotté et 3

20 novembre 19:36



Lundi 20 novembre 2023

Ce soir je représentais le Maire Yann Galut à l'inauguration de l'exposition "la marche..." Pour ce rappeler 40 ans après, cette marche partie des miquettes pour Paris, que le racisme lié aux origines est à combattre encore et encore

Cette exposition au hameau de la fraternité est visible jusqu'à samedi 25 novembre de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30

Elle est extrêmement documentée et malheureusement toujours d'actualité

Ne l'oublions pas le racisme tue...

Initiative de:

Accueil et Promotion

Ligue des droits de l'Homme

El Qantara



12

1 commentaire 3 partages

## Mémoire

# Une série d'événements cette semaine à Bourges pour commémorer les 40 ans de la marche pour l'égalité et contre le racisme

Publié le 22/11/2023 à 10h59 | Tristan-Sacha BRUCHET



À l'occasion du 40e anniversaire de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, l'association Accueil et Promotion organise une série d'événements toute la semaine à Bourges.

À l'automne 1983, le 15 octobre, après une série d'agressions racistes, une trentaine de jeunes a décidé d'entamer une marche pacifique pour se faire entendre. Au départ de Marseille, cette marche trouvera son public puisque qu'ils seront plus de 100.000 personnes à l'arrivée à Paris le 3 décembre.

### A lire aussi :

[À Bourges, l'histoire du Canal de Berry retracée à travers les archives départementales](#)

Pour célébrer l'anniversaire de ce fait historique, l'association Accueil et Promotion avec la Ligue des droits de l'Homme organise plusieurs événements cette semaine, à Bourges.

### Une exposition au Hameau de la Fraternité

Une exposition photo intitulée "La Marche pour l'égalité et contre le racisme", réalisée par la coordination nationale, retrace cet événement. Elle est présentée cette semaine dans les locaux du Hameau de la Fraternité, 29 rue Louise-Michel à Bourges. (\*)

## Projection de film et débat à l'IUT de Bourges

Et ce vendredi 24, à 19 heures, à l'amphithéâtre Charost de l'IUT de Bourges, il y aura la projection du film *Allons enfants ! Une génération issue de l'immigration contre les violences et le racisme* de Jeanne Menjoulet. La diffusion sera suivie d'un débat avec deux marcheurs lyonnais de la première heure.

Ils participeront également à une discussion ce samedi matin, à partir de 10 heures, en marge de l'exposition au Hameau de la Fraternité, accompagnés de supports et d'images de la marche de 1983.

## Une marche publique

Pour conclure la célébration de manière symbolique, une marche publique évoluera à partir de 14h30 du lieu d'exposition jusqu'aux stèles des droits de l'Homme au parc paysager des Gibjongs.

*(\*) L'exposition est ouverte de 10 heures à 12h30, et de 14 heures à 17h30.*

**Tristan-Sacha B.**

BOURGES - VP ASSOCIATIVE